

COMPIEGNE

NOTRE VILLE

OCTOBRE 2006 - N°248



Exposition exceptionnelle
au château : Louis XVI et
Marie-Antoinette à
Compiègne

(p.20)



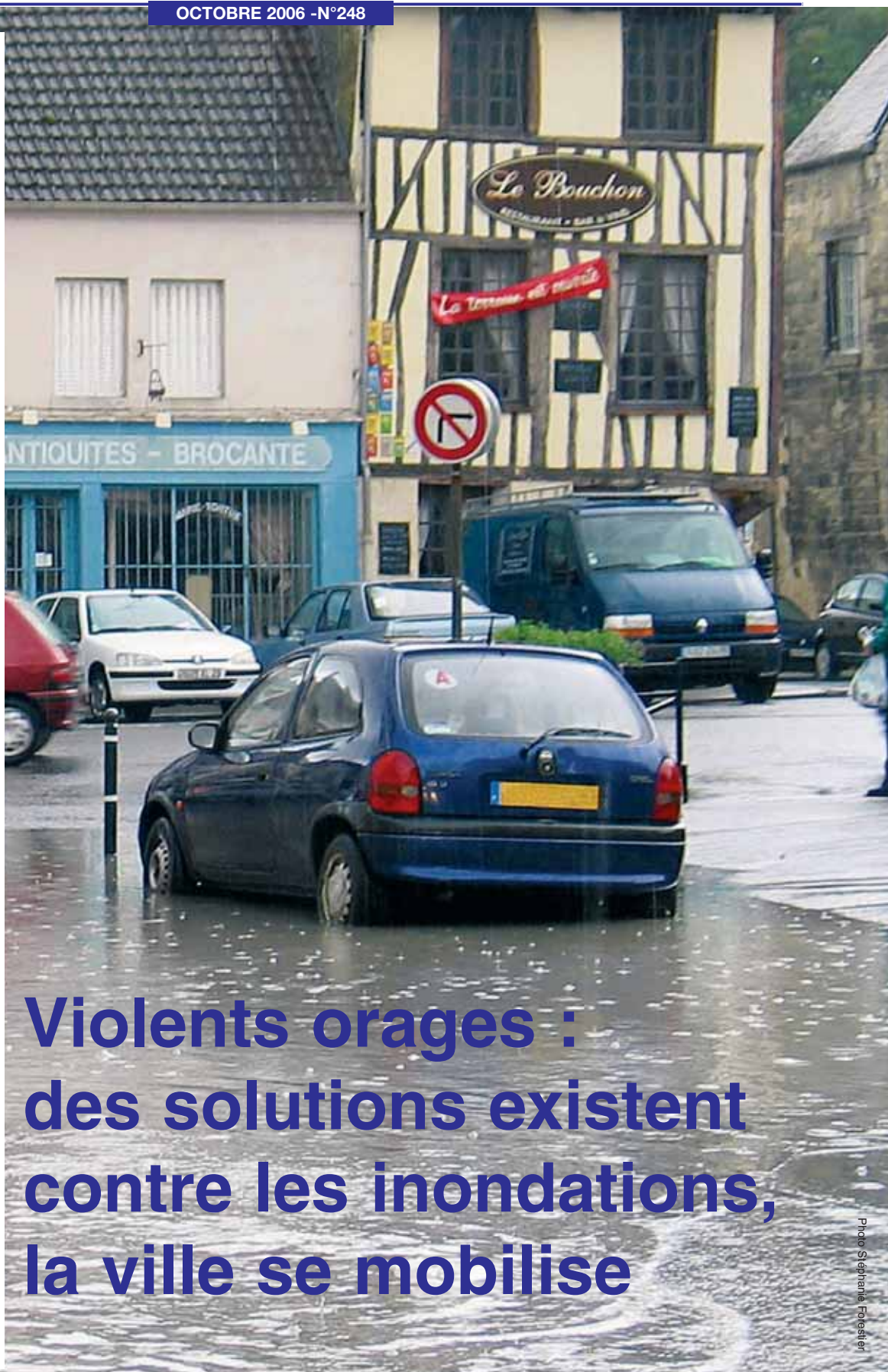
Rallye des Ancêtres
Dimanche 1^{er} octobre

(p.2)



"Les Caprices de Marianne",
au Théâtre Impérial
Dimanches 1^{er} et 8 octobre

(p.18)



**Violents orages :
des solutions existent
contre les inondations,
la ville se mobilise**

M anifestations

Les ancêtres de l'automobile en balade à Compiègne

Dimanche 1^{er} octobre

Pour participer, il faut tout simplement être né avant 1906 et appartenir au domaine de la voiture automobile. Le quatrième Rallye des Ancêtres se déroulera à Compiègne et dans sa proche région le dimanche 1^{er} octobre.

Ce rendez-vous initié par le club des Teuf Teuf, premier rassemblement français des collectionneurs de voitures anciennes fondé en 1935, a trouvé dans la cité impériale un écho plus que favorable, tant de la part de la ville, de la direction du Château que de celle des spectateurs qui viennent chaque année en plus grand nombre assister au départ ou à l'arrivée de ces vénérables autos. Un succès que l'on doit en grande partie à la qualité de l'organisation prise en main par le Compiégnois Alain Lamm, collectionneur émérite, vice-président fondateur du Groupement des amateurs de véhicules anciens de Picardie et administrateur du club des Teuf Teuf.

Comme lors des précédentes éditions, c'est la cour d'honneur du château qui recevra les véhicules aux premières heures du dimanche 1^{er} octobre. Ce rallye d'exception est en effet réalisé en étroite collaboration avec le Château et son Musée de la voiture et du tourisme. A 9 heures, les participants, ils seront plusieurs dizaines dont certains font le voyage d'Angleterre, de Belgique ou d'Allemagne, prendront le départ d'un périple de plus de 80 km dans les forêts de Laigue et de Compiègne. Tout au long du parcours les amateurs pourront admirer le passage de ces vénérables aînées de la route parmi lesquelles quelques vélos et grands bis auront pris place. Le retour au château sera l'occasion de voir de près ces ancêtres toujours jeunes.

Seule rencontre en France de véhicules antérieurs à 1906, le Rallye des Ancêtres s'est taillé une solide réputation dans le monde des amateurs mais aussi auprès du public. Un succès que l'on rencontre aussi du côté des conducteurs qui apprécient l'accueil et le cadre de ce rallye désormais compiégnais.



Le programme



8 heures : Regroupement des participants dans la cour d'honneur du Château.

9 heures : Départ par la Porte-Chapelle. Le circuit de 55 km conduira les équipages le long de l'Oise, à l'abbaye d'Ourscamps, Carlepont, par la route privée du château d'Offémont au village de Saint-Crépin-aux-Bois, à Berneuil-sur-Aisne et Cuisse-la-Motte. (Les deux roues passeront par le parc du Château, l'Armistice, pour se rendre à Berneuil sur Aisne).

12 heures : Apéritif et repas des participants à Cuisse-la-Motte.

14 h 30 : Nouveau départ pour un circuit de 30 km par Pierrefonds, Roilaye, Croutoy, Hautefontaine, Chelles, et Pierrefonds, retour à Compiègne par la route Eugénie.

17 heures : Arrivée des premiers participants au château et exposition des véhicules dans la cour d'honneur.

A 17 h 30 seront remis les trophées autos et vélos Jean-Pierre Guihery le Rolland (fondateur du rallye) et les coupes de la Ville et du Château.

5^{ème} Festival du Film de Compiègne "Chevaux de Toujours"

Du 10 au 18 novembre



Depuis très longtemps, les frondaisons de la forêt de Compiègne tremblent au passage de chevaux et de leurs cavaliers.

Depuis presque un siècle, sculptés dans la verdure, l'hippodrome et plus récemment des aires d'évolutions pour toutes les disciplines équestres accueillent, au gré des saisons les meilleurs cavalières et cavaliers et les plus beaux chevaux du monde dont nos haras s'enorgueillissent.

Courses, vénerie, endurance, concours complet, dressage, saut d'obstacles, attelage, à Compiègne, le cheval est devenu tradition jusqu'à la passion.

Alors, pendant une semaine, du 10 au 18 novembre, c'est la toile que les *chevaux de toujours* feront trembler.

Nous verrons les chevaux monter au ciel avec *Pégase*, *Le Choc des Titans*, *Le Cheval venu de la Mer*; des chevaux qui jouent aux cartes avec *Le Capitain*, des chevaux qui consolent les enfants avec *Seabiscuit*, des hommes qui consolent les chevaux avec *Pilgrim*, *L'Homme qui Murmurait à l'Oreille des Chevaux*, des chevaux qui gagnent aux courses avec *Hidalgo*, *Dalakany*, *Un Jour aux Courses* avec les Marx Brothers, des chevaux qui font gagner des batailles avec *Les Cavaliers de l'Orage*, *Jeanne d'Arc*, des chevaux qu'on aime jusqu'à la mort avec *Milady*...

Nous chevaucherons aux côtés de montures aussi légendaires que leurs cavaliers, *Bucéphale* avec *Alexandre le Grand*, *Jolly Jumper* avec *Lucky Luke*,

dans les grandes épopées des westerns français, *Une Corde un Colt*, *Un autre Homme, une autre Femme* et américains *La Chevauchée Fantastique*, *la Charge Fantastique*, *The Misfits*...



Nous nous amuserons avec des cavaliers masqués, capes au vent, dans les films de cape et d'épée, *Le Masque de Zorro*, *les Trois Mousquetaires* et puisque nous sommes assoiffés de belles images, c'est à Abel Gance que nous confierons le soin de conjuguer cinéma, histoire, émotions, amusement, avec *Artagnan* et *Cyrano*.

Mais c'est *Emilio* que nous remercierons. *Emilio*, le seul cheval au monde oscarisé. Il a reçu, en 2002, un Oscar pour sa performance dans *Chevalier*. Nous dirons à Mario Luraschi la joie qu'il nous donne avec ses *Chevaux Magiques* et nous lui dirons pour tout cela merci.

On oscarise bien les chevaux !

Renseignements au 03 44 40 73 41

Notre devoir de mémoire



Un magnifique stade, un troisième pont, une rocade offrant fluidité et oxygène à l'agglomération, une grande et belle bibliothèque fonctionnelle, la naissance d'un quartier, la métamorphose d'un autre, l'extension des zones d'activités... En cette aube de 3^{ème} millénaire s'esquisse le nouveau visage de Compiègne. Entre tous ces bâtiments et ouvrages, il en sera un particulier, chargé d'émotion et consacré au devoir de mémoire : **Le Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu.**

Compiègne occupe incontestablement une place de choix dans l'histoire de France. Dès le haut moyen âge et jusqu'aux périodes les plus contemporaines, peu de villes françaises ont aussi souvent et régulièrement été le théâtre de moments clés du passé de notre pays. Comme l'épais livre de l'histoire de France, le récit de la vie de Compiègne compte bien des pages glorieuses et enluminées. Mais on y trouve aussi quelques chapitres sombres et douloureux.

C'est notamment le cas du second conflit mondial. Bombardée massivement lors de l'offensive nazie de mai 40, la ville se réveille hérissée de ruines. Le 21 juin

1940, Hitler vient y effacer à sa façon la défaite allemande de 1918. Dans la forêt, à l'emplacement même où fut signé l'arrêt des combats le 11 novembre 1918, il savoure sa vengeance en faisant recevoir dans le wagon de Foch la délégation française venue accepter un armistice aux conditions humiliantes.

Pendant les années noires, la gare de Compiègne devient aussi un lieu symbolique. Symbole d'espoir d'abord, puisqu'à partir d'août 1941 y parviennent les trains de soldats français libérés après leur captivité outre-Rhin. Puis triste symbole de la collaboration avec l'occupant, car d'autres trains partent en sens inverse, remplis d'ouvriers français censés assurés la « Relève » en travaillant pour l'industrie allemande. Cette période trouble, où l'immense majorité des Compiégnois cherche d'abord à survivre malgré les privations, révélera aussi des hommes et des femmes de courage qui s'engageront dans la Résistance. Certains, comme Georges Tainturier et ses compagnons, y laisseront leur vie. D'autres, tels Amédée Bouquerel alias le commandant Grégoire ou Eugénie Louis, réussiront à passer entre les mailles de la répression.

Mais Compiègne sera surtout, avec le camp de Royallieu, **le principal centre français de détention et de transit des déportés résistants et politiques.** Cet ancien camp militaire est d'abord transformé par les Allemands en « Frontstalag » destiné à accueillir des soldats français et britanniques prisonniers de guerre. A partir de juin 1941, il reçoit ceux que les nazis considéraient comme indésirables (opposants politiques, juifs) puis des résistants. En 3 ans, plus de 53.000 internés passeront par Royallieu, véritable antichambre « des camps de la mort ». Parmi eux, le poète Robert Desnos, l'écrivain Jorge Semprun ou Geneviève Anthonioz de Gaulle. 49.000 seront déportés. Le manque de nourriture en fait un « camp de la mort lente » où les évasions sont très rares.

Aujourd'hui, plus de 60 ans ont passé. C'est bien peu de temps à l'échelle de l'Histoire mais c'est beaucoup pour nous esprits tournés vers l'avenir et avides de modernité. Aussi, pour que ne s'effacent pas les traces de ce drame, pour que « la nuit n'essaie pas de revenir » comme le disait Victor Hugo, la municipalité de Compiègne a désiré édifier dans l'enceinte du camp disparu un espace dédié au souvenir, au recueillement, à la réflexion et au savoir. **Lieu d'exposition mais aussi de pédagogie,** le Mémorial de l'Internement et de la Déportation ouvrira ses portes au dernier trimestre de 2007. Il nous aura fallu près de 15 ans pour concrétiser ce projet. Nous le devons aux internés, eux pour qui le sol de Compiègne a été synonyme de souffrance et souvent de dernière étape avant le voyage final. Nous le devons par ailleurs aux plus jeunes ainsi qu'aux générations futures. C'est le sens du devoir de Mémoire dont le but n'est pas seulement de ne pas oublier. Il s'agit aussi de permettre aux hommes de progresser. Car selon le mot de Nietzsche, « celui qui n'a pas de mémoire est condamné à revivre ce qu'il a déjà vécu ».

Même si l'histoire des peuples fut souvent sanglante, marquée par la violence, les guerres et les massacres, le caractère organisé, minutieux, quasi-industriel du système concentrationnaire nazi a poussé l'inhumanité à son paroxysme. Jusqu'où l'homme a-t-il pu perdre l'âme ?



Un des sinistres miradors qui surplombaient le "Frontstalag".

Le témoignage de Royallieu permettra à tous les visiteurs du nouveau Mémorial d'étudier, de réfléchir, d'emporter avec eux images, informations et émotions pour bien mettre en perspective l'histoire de notre Europe.

Philippe Marini
Maire de Compiègne
Sénateur de l'Oise
Président de l'ARC



Projet architectural du Mémorial de l'Internement et de la Déportation.

Allô, Monsieur le Maire

Vous pouvez joindre le sénateur-maire sur simple appel téléphonique au 03.44.40.72.80,

une fois par mois, le lundi entre 8h30 et 9h30.

LUNDI 30 OCTOBRE 2006



Offre partage

Venez à plusieurs et bénéficiez d'une Remise jusqu'à -40%*

- * Si vous achetez à 2, deux Équipements Optique : - 20% sur chacune des 2 montures
- Si vous achetez à 3, trois Équipements Optique : - 30% sur chacune des 3 montures
- Si vous achetez à 4 ou plus, quatre Équipements Optique : - 40% sur chacune des 4 montures

42 bis, rue de Paris - 60200 COMPIEGNE

Tél. : 03 44 20 13 36 - Internet : www.vision-plus.fr

**vision
PLUS**

LES OPTICIENS QUI NE VOUS
QUITTENT PAS
DES YEUX



ie des quartiers : Les Capucins-Eglise St-Germain

Questions des habitants

Liliane Vézier, conseillère municipale, répond aux questions posées par des personnes de ce secteur de Compiègne.



Bernard Sébastien réside depuis le 26 décembre 1960 dans la rue Couttolenc.

"Lors de gros orages les caves de presque toutes les maisons de la rue sont inondées. Les égouts ne peuvent absorber l'afflux de l'eau et le surplus coule dans les jardins puis dans les caves. Nous sommes tous équipés de clapets anti-retour sur les conduites d'évacuation, mais ils ne sont d'aucun secours.

Ainsi lors du fort orage du 26 août dernier, l'eau s'est répandue dans ma cave. C'est non seulement gênant mais l'humidité s'installe dans les maisons. Les services techniques de la ville ont examiné la bouche d'égout proche de ma maison mais ces services et la compagnie des eaux n'ont rien trouvé d'anormal. Peut-être un obstacle bouche-t-il une partie de la conduite d'égout ou celle-ci est-elle sous-dimensionnée à cause des nou-

velles constructions telles que l'UTC qui n'existaient pas lors de la réalisation de cette conduite ?"

Liliane Vézier : C'est, en effet un gros souci dans notre quartier et pas seulement dans votre rue. J'ai été en relation avec beaucoup de personnes sinistrées : chaque cas est particulier et, en effet, il s'agit rarement de reflux d'égouts dans les maisons car celles-ci sont, très souvent comme chez vous, équipées de clapets anti-retour. Le plus souvent, la rue se transforme en rivière et entre dans les maisons par les soupiraux ou par les portes ; pire, comme c'est le cas rue Georges Bernanos, l'égout déborde dans la rue et entre dans les maisons. Toutes les personnes que j'ai visitées, ont, comme vous, félicité les services de la Ville pour leur efficacité et leur gentillesse lors des interventions. Mais, évidemment, vous préféreriez que cette situation ne se renouvelle pas.

La canalisation située rue Roger Couttolenc, d'un diamètre de 300mm, est suffisamment dimensionnée, ce qui a été vérifié lors de la modélisation effectuée par la Ville. Des solutions ont été étudiées afin de créer des bassins de stockage intermédiaires qui réguleront le fonctionnement du réseau d'égout en augmentant ponctuellement leur capacité en cas d'orages et de surcharge. Les travaux

concernant les deux premiers de ces 4 bassins d'orage, ou bassins tampons, vont démarrer prochainement : un au Nord et un au Sud de la ville.

Celui de notre quartier fera partie de la deuxième tranche et son emplacement est encore à l'étude : il faut qu'il soit efficace du point de vue du stockage des eaux, mais aussi que son emplacement, et le chantier qu'il entraînera, pose le moins de gêne possible aux habitants. On imagine mal de détruire le jardin de l'Eglise Saint-Germain pour cela, par exemple... L'hypothèse la plus vraisemblable serait de l'implanter en bord de l'Oise au moment des travaux d'aménagements de ce secteur. Cela nous conduit à un horizon de quelques années, ce qui, évidemment, vous préoccupe pour ce qui se passera l'année prochaine. Il faut, donc, trouver des solutions à plus court terme : chaque situation est différente. Nous ferons, en octobre, une réunion avec les services techniques et l'ensemble des habitants concernés, afin de voir quelles améliorations ponctuelles pourraient être réalisées : soit sur le domaine municipal, soit par les particuliers. Un programme d'aide va être mis en place, un peu comme l'aide à l'amélioration des façades, pour les propriétaires des maisons qui réalisent de tels travaux. Nous serons donc en ordre de bataille pour affronter les orages du printemps prochain.



Elisabeth de la Haye s'est installée dans sa maison de la rue Couttolenc voilà un an.

"Les voitures qui circulent dans la rue Couttolenc et son prolongement la rue des Frères Gréban, sont souvent trop vite. J'ai moi-même quatre enfants que je conduis à l'école et il est parfois difficile de pouvoir traverser la rue car souvent les voitures ne peuvent s'arrêter avant le passage protégé. Peut-on envisager un dispositif apte à faire ralentir les véhicules ?"

Liliane Vézier : Il est vrai que la rue Roger Couttolenc, qui est assez large et se situe dans le prolongement d'un axe pénétrant dans la ville, incite cer-

tains automobilistes à prendre de la vitesse, ce qui est dangereux, en particulier au carrefour où nous nous trouvons. Certes, les piétons sont protégés des éventuels dérapages par les poteaux disposés à chaque angle. Toutefois, il va falloir obliger au ralentissement par l'installation d'un "cousin berlinois", dont les services techniques vont étudier le meilleur emplacement, probablement entre l'Eglise Saint-Germain et le carrefour afin que ce carrefour soit abordé lentement et que les voitures n'aient pas le temps de reprendre de la vitesse avant le passage piétonnier suivant.



Danièle Leroy habite dans la résidence des Rives de l'Oise depuis juillet 1998.

"On a promis que les berges de l'Oise recevraient des aménagements comme des bancs, des arbres, et même un emplacement spécifique

pour satisfaire les besoins des animaux domestiques du quartier. Quand ces aménagements seront-ils réalisés ?"

Liliane Vézier : Il est vrai que, comme beaucoup de vos voisins, vous avez été déçu de ne pas voir évoluer rapidement la situation des bords de l'Oise. En fait, ce secteur sera aménagé, de manière très agréable, pour une circulation piétonnière et cyclable depuis la rocade sud, jusqu'au Parc de Songeons où se situera un passage pour entrer dans la ville à travers le parc, et au-delà du Pont Solférino, jusqu'à la base nautique.

Qu'est-ce qu'on attend, me direz-vous, pour vous qui souhaitez tant y aller avec vos petits-enfants ? Il faut tenir compte de la construction

du pont Port à Bateaux, dont les formes définitives seront connues en fin d'année. Il faut prendre en compte, aussi, la création du bassin tampon destiné à éviter les sinistres chez les autres habitants du quartier, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Bien sûr, ce bassin sera enterré et recouvert de végétation, mais il faut savoir où il sera exactement situé. Ceci dit, une première étude sera réalisée prochainement : nous inviterons tous les riverains de ce secteur à en voir les premiers résultats, avec Michel Foubert, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme. Nous discuterons de ce projet avec vous, comme nous l'avons fait dans ce quartier pour chaque aménagement de secteur, et tiendrons compte, comme chaque fois, de vos remarques. Cette réunion se fera dans le courant du printemps 2007.

Le point sur les travaux

Depuis la dernière réunion qui s'est tenue dans le quartier en mars 2005, divers travaux ont été réalisés, d'autres le seront prochainement. Tour d'horizon de ces aménagements.

Voirie



- Place de l'Ancien Hôpital, la fontaine sèche inaugurée le 11 juin dernier consacrait le dernier élément d'achèvement du quartier des Capucins. Cette fontaine fonctionne en circuit fermé avec une eau recyclée, le volume utilisé est d'environ 4 m³.

- Rue Jean Antoine Léré et rue de l'Oise : trottoirs et chaussée ont été repris partiellement.

- Rue des Capucins et rue de Paris : les bordures à l'angle du débouché de ces deux rues ont été aménagées et le virage en direction du carrefour de la Place de l'Ancien Hôpital amélioré, pour permettre la substitution de trois files de circulation.

- Carrefour du Boulevard Gambetta et rue Notre Dame de Bon Secours : le circuit pour les personnes à mobilité réduite et handicapées a été amélioré. Ces travaux ont été exécutés en mars 2006, conjointement aux travaux de terrassement de mise aux normes du carrefour à feu.

- Rue des Frères Gréban : le revêtement du trottoir, du côté des numéros impairs a été rénové.

Coût des travaux réalisés : 330 000 euros.

- Le défaut d'étanchéité de la fontaine située **square des Capucins**, sera résolu prochainement. La réparation sera masquée par une peinture, ton pierre, après le séchage du calfat.

- Pour lutter contre les débordements des réseaux d'assainissement et inondations provoquées lors des violents orages de l'année 2006, l'Agglomération de la Région de Compiègne, en collaboration avec la Ville, a réalisé une modélisation des réseaux, afin de déterminer les zones de débordement et de quantifier les volumes à absorber. La solution retenue consistera en la création de 4 bassins de stockage des eaux provenant du réseau d'assainissement et au renforcement des réseaux existants sur certaines voies. (voir explications pages 10 et 11)

Espaces verts

- Rue du Port à Bateaux : les arbres morts ont été remplacés par 32 tilleuls argentés.

- Place de la Croix Blanche : en plus de l'entretien des espaces verts existants, ont été plantés 200 nouveaux berberis.

- Square de l'Eglise Saint-Germain : 230 vivaces ont également été replantées ainsi que 2 rosiers grimpants, un frêne pleureur et un pommier à fleurs.

Coût de ces nouvelles plantations : 18 000 euros.



Photo Philippe Viar

Urbanisme

- Rue de l'Oise : la démolition des maisons de la rue de l'Oise, côté rivière, se poursuit : le n° 34 sera démolé au cours du dernier trimestre 2006.

Sécurité

Compiègne s'est dotée d'un nouveau système de vidéosurveillance urbaine, dont la première tranche a été inaugurée courant avril 2006. Le P.C. central de ce dispositif est situé dans les locaux de la Police Municipale, place de la Croix Blanche.

Actuellement, ce système de caméras est installé au Centre Commercial de la Victoire et dans le quartier des Capucins.

Le bureau de poste de l'Archet d'Opale devrait, dès la mi-octobre, subir un programme de rénovation de ses locaux, pour un meilleur accueil du public. Ces travaux devraient s'achever début décembre. Durant cette période les activités de l'Archet d'Opale seront transférées sur les trois autres bureaux de Compiègne qui seront, pour la circonstance, renforcés en personnel.

Le distributeur de billets continuera à fonctionner durant cette période et le courrier affranchi pourra toujours être déposé dans la boîte aux lettres.

Réunion de quartier

La prochaine réunion de quartier tenue par Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne, aura lieu **le mercredi 25 octobre à 20h45** à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, 5 rue de Bourgogne pour le quartier des Maréchaux.

Images du mois

1 - Au petit matin du 1^{er} septembre 1944, Compiègne était libérée par les troupes américaines. Une date que les artisans de cette libération et les personnalités ont célébrée en se recueillant devant le monument des déportés de Royallieu puis devant celui érigé place Saint-Jacques à la mémoire des morts de Compiègne. Cette cérémonie a permis de distinguer cinq porte-drapeaux, Ernest Renard, Bouziane Sahi, qui ont reçu le diplôme d'honneur des porte-drapeaux, et Bernard Pelletier, Georges Ménage, Fernand Legros qui ont reçu la médaille d'honneur de la ville des mains du premier adjoint au maire de Compiègne.



2 - Le 17 août 1944 partait de la lisière de la forêt de Compiègne, ce qui demeurera pour l'histoire "le dernier train" pour Buchenwald. Mille déportés étaient entassés sans ménagement dans ces wagons surchauffés par le soleil d'août. Au terme d'un effroyable voyage, certains avaient cessé de vivre, d'autres étaient devenus fous. Chaque année, les rescapés de ce dernier train se retrouvent pour témoigner et rendre hommage à leurs camarades disparus.



3 - Cérémonie émouvante en présence de nombreux représentants militaires et d'associations de pilotes de chasse belges et français.

Les élèves de l'Institution Guynemer ont rendu hommage à Georges Guynemer en chantant la Marseillaise. Rappelons que cet enfant d'adoption de Compiègne, héros des ailes françaises, fut abattu à bord de son avion le 11 septembre 1917 dans le ciel de Belgique. Il avait cinquante-trois victoires à son actif.



4 - Visite de terrain pour les élus de l'ARC le 15 septembre : ils ont pu découvrir le chantier en voie d'achèvement d'une des réalisations de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), 22 rue de Clermont.

Cette belle maison de la fin du 19^{ème} siècle avait été divisée en 7 logements. Très dégradés, ceux-ci étaient vacants depuis plus de 2 ans. Ce projet important a permis de réhabiliter complètement 6 logements de type intermédiaire destinés à la location (loyer maîtrisé).

5 - Les nouveaux Compiègnais étaient les invités d'honneur de la Fête des associations qui s'est tenue au Centre de rencontres de la Victoire.

L'occasion de découvrir les associations de la ville qui œuvrent dans tous les domaines.

Ce rendez-vous a aussi été mis à profit par le sénateur-maire Philippe Marini pour remettre la médaille d'honneur de la ville à Didier Clatot, président d'honneur du Cercle Laïque d'Education Populaire, et Jean-Marcel Kipfer, chef de la chorale Prélude du Clep.



6 - Les meilleurs meneurs avaient rendez-vous à Compiègne pour le Concours d'attelage international. Un concours décliné comme il se doit en trois épreuves : dressage, marathon et maniabilité et mené de mains de maître par toute la famille Trangosi et de nombreux bénévoles avec l'aide décisive des employés municipaux. C'est le terrain du centre équestre du Grand parc qui a servi de cadre à cette compétition suivie par plusieurs milliers de spectateurs. Annick Charléty, conseillère municipale déléguée, a été très heureuse de remettre la Coupe au vainqueur du CAI en attelage à 4 chevaux, Anthony Hordé, un picard de Domart sur la Luce.



7 - Le Président et les élus de l'Agglomération de la Région de Compiègne ont inauguré le 8 septembre au captage des Hospices à La Croix-Saint-Ouen le système de traitement au charbon actif de l'eau potable qui élimine totalement les pesticides.

8 - Le 39^{ème} Salon des Antiquaires, organisé par l'Office de tourisme de Compiègne, a fermé ses portes. Les visiteurs viennent désormais de tous les départements picards et ils ont pu cette année admirer quelques merveilles dont un tableau exceptionnel représentant les adieux de Napoléon I^{er} à Fontainebleau. Des restaurateurs de tableaux et d'argenterie effectuaient également des démonstrations de leur art devant le public.



Et l'on pense déjà au quarantième Salon des Antiquaires qui aura lieu en 2007.



9 - Croûte craquante et mie fondante, ce sont les caractéristiques du "Pavé Compiègnais" le nouveau pain créé par Joël Caron, boulanger fraîchement installé dans le centre-ville. Ce pain ainsi baptisé a été présenté lors de la Fête des moissons, place Saint-Jacques.

Les céréales étaient les vedettes de cette édition.

C'est pourquoi les visiteurs ont pu voir une séance de battage à l'ancienne et admirer le travail du pain sur le stand de la meunerie française.

Le Touquet-Paris-Plage et Compiègne unis pour la cause touristique

Une convention à vocation touristique a été passée entre la ville de Compiègne et le Touquet-Paris-Plage. Le document a été ratifié par le premier adjoint au maire de Compiègne et le député-maire du Touquet, Léonce Deprez.



Des élus du Touquet-Paris-Plage faisaient partie de la délégation menée par le député-maire Léonce Deprez qui a visité le centre-ville historique et le parc du Château avant de signer la convention qui lie les deux villes sur le plan touristique.

P ar cet accord les deux villes souhaitent développer des projets communs en matière touristique. Déjà les offices de tourisme des deux cités ont conçu une "formule groupe" baptisée "Laissez vous conter le Touquet" qui permet de passer trois jours et deux nuits dans la perle de la Côte d'Opale

avec visite de son musée, activité sportive ou balade en pleine nature. Autre produit également disponible, "Une échappée belle" qui débute par la découverte du Touquet-Paris-Plage avant de se rendre à Compiègne avec la visite du château, du centre ville historique, de Pierrefonds et sortie forestière en compagnie d'un guide de l'ONF.

Après une courte visite, le député-maire Léonce Deprez a mis en avant "les atouts d'une économie touristique de quatre saisons" qui caractérisent Compiègne, avant de procéder à la signature de la convention de partenariat.

C ompiégnois de talent

Antoine Morisot, jeune musicien distingué

C'est peu de dire que ce jeune musicien de 10 ans est doué. La qualité de son jeu vaut à Antoine Morisot, élève du Conservatoire de Compiègne, de se classer à la deuxième place du concours national de cor.

Un concours baptisé "petites mains" ouvert aux joueurs de cor âgés de 9 à 12 ans. Mais avant de pousser la porte du Conservatoire national de Paris, lieu de ce concours, il fallait passer les obstacles et notamment les éliminatoires disputés par trois cents concurrents !

Antoine Morisot a tout simplement terminé en tête de la sélection de sa région Picardie. Direction, la finale nationale parisienne. "Tenta" le morceau choisi par le jeune corniste compiégnois a exigé de sa part trois mois de préparation et répétitions. Face à Antoine, un jury de professionnels, de grands maîtres du cor qui ont reconnu dans sa prestation

une interprétation de grande qualité. Et pourtant Antoine n'a fait ses débuts qu'il y a seulement deux ans et demi ! "J'ai débuté par le piano et j'en ai joué durant deux ans. Un jour j'ai entendu le cor, et comme j'en avais un peu assez du piano, j'ai essayé le cor, j'ai trouvé cela vraiment bien et j'ai continué" explique simplement Antoine Morisot.

Les cours reçus au Conservatoire municipal sous la houlette de Daniel Cataloneti, cor solo de l'Ensemble orchestral de Paris, lui sont très vite profitables. "On y apprend à corriger ses défauts et Antoine progresse très vite" avoue Gilbert Laverdure, directeur du conservatoire compiégnois. Parallèlement Antoine fait partie de l'orchestre junior

de l'école de musique : "Il joue vraiment très très bien" souligne Lionel Rivière, le chef de cet orchestre.

Des qualités musicales que Antoine Morisot doit pour une bonne part à son travail et pour l'autre part à son environnement familial. Un père professeur de clarinette, une mère professeur de violoncelle, une sœur joueuse de violoncelle et adepte du chant choral.

Et pourtant Antoine n'envisage la musique que comme une agréable passion : "je voudrais être chirurgien" explique-t-il quand on évoque son avenir professionnel. Une vocation qu'il compte bien mener de concert avec la musique.



Antoine Morisot obtient le deuxième prix du concours national de cor réservé aux jeunes musiciens de 9 à 12 ans.



Il existe des milliers de preuves d'amour.
Un nouveau médicament en est une.

sanofi aventis
L'essentiel c'est la santé.

sanofi-aventis Compiègne
Site de Production Pharmaceutique
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiegne@sanofi-aventis.com

Pour plus d'informations sur notre groupe pharmaceutique,
consultez notre site www.sanofi-aventis.com

DEPANNEZ-VOUS en OFFRANT DU TRAVAIL

Vous avez BESOIN DE BRAS, même pour quelques heures :
des HOMMES et des FEMMES, SANS EMPLOI,
attendent VOS PROPOSITIONS

Vous fournissez le travail, nous assurons les formalités
et le règlement des charges sociales à taux réduit

PARTICULIERS 12 €90 Taux Horaire : *Taux d'apaisement 10%	PROFESSIONNELS 14 €95 Taux Horaire :
---	--

APPELEZ le 03.44.86.42.82
12, rue St Germain - 60200 COMPIEGNE

ouvert au public le mardi et jeudi
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Lundi et mercredi de 13 h 30 à 17 h
et le vendredi de 13 h 30 à 16 h

PartageTravail
*pour les seuls emplois familiaux

CoCoon In Les cuisines à vivre **hardy inside**

SIEMENS Marbres et Granits **ILVE**

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16

Miele Meubles **vipp** **GAGGENAU** **ROSLE**

Rentrée scolaire

Les nouveautés dans les établissements privés compiégnois

Après les écoles publiques que nous avons passées en revue le mois dernier, Compiègne Notre Ville aborde ici le secteur privé qui regroupe environ le quart des élèves scolarisés dans la commune.



Rentrée scolaire à l'école Sainte-Marie.

• Sainte-Marie s'informatise

L'école Sainte-Marie qui accueille cette année 233 élèves, classes de maternelle et élémentaire confondues, vient de faire l'acquisition de 8 postes informatiques. "Ces PC sont destinés à l'appui pédagogique des élèves" souligne la directrice de l'établissement, Stéphanie Pitot. "L'école a pu se doter de cet équipement grâce au soutien financier de la Ville de Compiègne, de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre, de sa délégation départementale et de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique".

Les écoliers accueillis dès 3 ans poursuivront leurs activités au sein de l'établissement et pourront pratiquer le judo, le tennis, la natation, le tir à l'arc ou encore le golf.

Ecole Sainte-Marie, 3 rue de l'Orangerie à Compiègne, tél. 03 44 40 37 86

• A Sévigné : des initiatives innovantes

Plus de 200 petits écoliers ont pu bénéficier depuis la rentrée d'une nouvelle panoplie de mesures entrant dans le plan lancé en 2003 par Erick Ducrocq, le chef d'établissement.

A Sévigné, il n'y a pas plus de 25 élèves par classe en maternelle et en primaire. Une halte accueille les enfants de moins de deux ans. A partir de la gran-

de section, les élèves découvrent l'espagnol et dès le CP jusqu'au CM2, ils ont un programme de langues regroupant l'anglais, l'espagnol et nouveauté de l'année : l'allemand. Une garderie du mercredi propose d'accueillir l'enfant du mercredi propose d'accueillir l'enfant du mercredi matin, un club foot a été lancé. Ajoutons à cela que dès le CP, les enfants ont un cours d'informatique hebdomadaire, que tous les élèves vont participer au Carrefour citoyen du 20 octobre et que les écoliers partiront en classe de neige début février. "Sont accueillis aussi plus de 300 collégiens et un nombre toujours grandissant de lycéens de la seconde au BTS" souligne Erick Ducrocq.

• Notre Dame de la Tilloye renforce son ouverture à l'international

"Cette année, Notre Dame de la Tilloye accueille 1 418 élèves avec plusieurs nouveautés et la volonté de poursuivre l'œuvre entreprise par les Sœurs de Sainte Ursule" confie Yann Léandre, le chef d'établissement.

"L'accueil d'élèves dyslexiques au collège est amélioré et deux élèves trisomiques sont accueillis en CAP Petite Enfance. De son côté, la classe émeraude poursuit son activité auprès des

enfants trisomiques ou avec un léger handicap mental à l'école primaire.

L'ouverture à l'international se renforce avec l'extension de la formation européenne au collège et aux deux lycées. Plusieurs jumelages seront réalisés avec des écoles allemandes, italiennes, anglaises et suédoises.

Les élèves de sixième poursuivront l'activité golf avec le club de Compiègne. La chorale et l'orchestre vivront une nouvelle saison intense ainsi que l'atelier de photographie numérique.

Notre Dame de la Tilloye aura à cœur d'accompagner chacun dans son parcours" confirme Yann Léandre. Institution Notre Dame de la Tilloye, 1 avenue de la Libération à Compiègne, tél. 03 44 20 07 03.

• Guynemer accueille un nouveau chef d'établissement

"Nouvellement nommée Chef d'Etablissement à l'Institution Guynemer, après dix années de direction à l'Institution du Sacré Coeur à Rouen, j'ai eu la joie d'accueillir entre le 30 août et le 4 septembre, 1500 élèves" confie la nouvelle responsable du lieu, Katia Marais.

"Le 25 septembre a été ouverte une licence professionnelle Commerce International A.I.M.I. (approche interculturelle des marchés internationaux) en association avec l'Université Catholique de Lille.

Les conventions que nous avons signées avec les clubs sportifs de Compiègne (rugby, tir à l'arc, aviron), permettent aux jeunes de poursuivre ou découvrir une activité physique indispensable à l'équilibre personnel. De nombreuses activités sont proposées aux élèves : atelier presse, théâtre, arts plastiques, musique, chorale...

A peine la rentrée achevée, nous pensons à celle de 2007, prévoyant un certain nombre de nouveautés que vous pourrez découvrir sur notre site internet en cours d'année", souligne Katia Marais.

Institution Guynemer, Bbis, avenue de la Forêt à Compiègne, tél. 03 44 92 11 11.

ARC

Une qualité de l'eau retrouvée !

L'ARC vient d'installer et d'inaugurer sur le site de captage de l'eau potable des Hospices un système de traitement des pesticides par le charbon actif. L'eau de l'agglomération est désormais conforme aux normes les plus sévères.

L'A.R.C (Agglomération de la Région de Compiègne) produit une grande partie de l'eau potable consommée dans l'agglomération compiégnoise. Cette eau est issue de deux sites de captage. Le captage des Hospices est pollué par un pesticide d'origine agricole appelé l'atrazine et par son dérivé, le déséthyl-atrazine.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que pour un pesticide donné une concentration supérieure à 2 microgramme/litre d'eau présente des risques pour la santé.

Les normes européennes et françaises (concentration de 0.1 microgramme/litre d'eau par pesticide et concentration de 0.5 microgramme/litre d'eau pour leur somme) sont plus restrictives par application du principe de précaution.

De 1999 à 2005, la somme de la totalité des pesticides n'a pas dépassé la norme de 0.5 microgramme/litre d'eau (soit un demi-millionième de gramme par litre d'eau). Mais l'atrazine et le déséthyl-atrazine individuellement dépassaient 0.1 microgramme/litre d'eau en restant toutefois au-dessous de la norme fixée par l'OMS.



L'unité de traitement de l'eau potable des Hospices nouvellement installée.

Afin de distribuer aux habitants du Compiégnois une eau de qualité, parfaitement conforme à la norme française concernant les pesticides, l'ARC a installé pendant l'été 2006 aux Hospices un système de filtres à charbon actif, procédé qui a été choisi à la fois pour sa très grande efficacité et son coût raisonnable (coût de fonctionnement : 0,03 euro ht par m³).

Le coût total de cet équipement est de 737 000 euros (dont 679 000 euros pour l'unité de traitement elle-même).

La mise en œuvre de ce nouveau traitement n'aura aucune incidence sur le prix de l'eau payée par le consommateur.

La piste cyclable Choisy-au-Bac – étang du Carandeu a été inaugurée le 9 septembre



mètres la piste Compiègne - Choisy, le réseau de pistes cyclables de l'ARC atteint maintenant près de 56 km. Un prolongement jusqu'au carrefour de l'Armistice sera aménagé prochainement, en collaboration avec l'ONF.

Le coût total de cette réalisation est de 315 000 euros TTC financés par l'ARC (30 %),

la Région (FRDL) (48.19 %) et l'Etat (21.81%).

Avec l'ouverture de la piste entre Choisy-au-Bac et les étangs du Carandeu, qui prolonge de 1 600

n°1

en Picardie de la protection sociale complémentaire

ma mutuelle
pour moins de
14 €
par mois *

* garantie "FASTELLA" pour une personne de moins de 20 ans (taux en vigueur jusqu'au 31/12/2006)

Toujours une palette de solutions...

10, rue des Bonnetiers
Entrée par la place du marché
60200 - COMPIEGNE
Tél. .03.44.30.16.16

www.mutuelle-arcenciel.fr

Libre expression

Majorité

Une université dans la ville....

L'UTC vient d'accueillir une nouvelle génération d'étudiants. Dans un temps où reviennent les réflexions sur la nécessaire évolution des universités vers une préparation plus adaptée de leurs étudiants à la vie professionnelle, nous pouvons être fiers que celle-là y réussisse.

J'ai été tenté d'évoquer beaucoup des points qui ont fait de l'UTC un véritable foyer d'innovation... mais je m'attarderai, aujourd'hui, sur un aspect particulier : après plus de 10 ans de création d'universités dans des campus extérieurs aux villes, on a choisi, en 1971, pour l'UTC, un **intégration dans une ville moyenne**.

Pourquoi ? Deux concepts en sont à la base : l'aménagement du territoire, et la nécessité de créer des liens entre la communauté scientifique et la population. **L'aménagement du territoire** : un concept nouveau développé par Olivier GUICHARD avec l'objectif de sortir du "séparisme" et d'organiser un développement équilibré des différentes régions : cette création ne serait donc pas parisienne. Le choix d'une ville moyenne était expérimental : est-ce qu'un tel établissement pourrait s'intégrer, se développer et être porteur de développement économique. C'est Jean LEGENDRE qui la fit venir à Compiègne : la qualité de la relation qu'il noua avec Guy DENIÉLOU, le président fondateur de l'UTC, fut fructueuse.

La rencontre des scientifiques et de la population
Les technologies modifient nos conditions de vie : l'évolution du dernier siècle l'avait largement prouvé et cela allait continuer. Comment faire en sorte que les scientifiques conservent, en permanence, la conscience de leur responsabilité vis-à-vis des autres habitants ? comment faciliter, pour ces derniers, la compréhension de l'évolution du monde en permet-

tant à chacun de compléter son information ou sa formation, de s'adapter à un nouveau contexte professionnel ou quotidien. La réponse était, est encore : la rencontre et l'échange.

Cette rencontre peut être organisée par l'institution, mais l'idée était aussi de la favoriser au quotidien par une relation naturelle liée au fait que les membres de l'UTC résident sur place, que les centres sont implantés à différents endroits et non en campus unique.

Dans la même logique, l'UTC choisissait de former des ingénieurs "citoyens" conscients, dès le début de leurs études, de leurs responsabilités professionnelles et vis-à-vis de la société. C'est l'une des raisons qui a conduit à donner une part importante aux sciences humaines dans leur formation. Une des raisons pour lesquelles, il leur est proposé de s'engager dans différentes associations au service de la collectivité. C'est vrai, cela a été vigoureusement souligné lors de la réunion de quartier : quelques-uns d'entre eux oublient le respect qu'ils doivent à leurs voisins. Nous allons revoir cela ensemble.

Beaucoup d'étudiants s'investissent dans des projets où ils apprennent à partager leurs savoirs avec les autres, comme, ce mois-ci, la **Fête de la science**. Je vous engage vivement à y venir : vous pourrez y discuter avec les étudiants, ils vous piloteront dans les bâtiments de Royallieu jusqu'aux ingénieurs et chercheurs pour découvrir ce qui se passe dans les laboratoires....

Vous découvrirez, aussi, des projets auxquels contribuent la ville et l'agglomération : comme quoi la fameuse synergie UTC-Ville fonctionne !

Liliane Vézier
Conseillère municipale
Déléguée aux Technologies de l'Information
et de la Communication

Ecologie

Quel beau mois de septembre pour l'écologie à Compiègne ! Jugeons plutôt :

- Mise en service d'une unité de traitement de l'eau potable qui éliminera entre autres les résidus d'atrazine,
- Nouvelle piste cyclable entre Choisy-au-Bac et le Carondeau,
- Arrosage du nouveau stade d'athlétisme par la récupération des eaux de pluies,
- Le pain "bio" reconduit pour la 3^{ème} année à la cafétéria de Royallieu pour 600 de nos écoliers,
- Et au niveau national, la parution d'un numéro spécial de "60 millions de consommateurs" consacré au développement durable dont on ne peut que recommander vivement la lecture.

L'engagement écologique de la municipalité doit bien sûr se poursuivre et ce autour de trois axes prioritaires : la prévention, la précaution, la garantie.

- **L'action en prévention** suppose de disposer de toutes les informations avant d'agir sur les conditions de vie, avec imagination et mesure ;
- **L'action en précaution** précise éventuellement la mise en place de mesures compensatoires (re-créer un espace boisé, prémunir les habitations des ruissellements éventuels, contenir d'éventuelles pollutions ou nuisances...).

- **L'action en garantie** entraîne une implication budgétaire, cautionnant le bon fonctionnement des équipements dans le temps.

La majorité municipale ne se gargarise pas de proclamations irréalistes ; elle tente, ignorant les rhétoriques par trop professionnelles, de traduire simplement les préoccupations des Compiégnois et des Compiégnoises, de tous âges et de toutes conditions.

C'est bien l'esprit de notre «Agenda 21», qui engage les premières traductions d'un «encore

mieux vivre à Compiègne», complétant ainsi les objectifs environnementaux déjà existants, et ceux contenus dans le futur quartier de la ZAC du Camp de Royallieu (utilisation des énergies douces, création de liaisons douces, espaces de vie aérés...).

La sensibilisation fondamentale des plus jeunes y est prévue sous l'angle de maillages pédagogiques, de visites initiatrices ou de jeux de piste récréatifs... ; ainsi que la mobilisation de tous dans la lutte contre les inondations en complément de la réalisation de bassins-tampons adaptés, ou de réseaux d'assainissement pluvial améliorés, par une opération mobilisatrice de récupération des eaux de pluies.

Des démonstrations publiques d'élagage non agressif seront également réalisées prochainement sur 3 sites urbains, pour ne pas oublier que dans notre Cité, l'Arbre n'est pas que forestier, mais aussi urbain, public ou privatif, et qu'il est impératif de le gérer au mieux.

Enfin, le développement soutenable, c'est aussi préserver, à la baisse, les impôts ou les taxes des Compiégnois... c'est bien l'objet d'une réflexion globale, mais applicable également à l'Hôtel de Ville, aux fins de sensibiliser élus et agents, à des économies d'énergie toujours possibles, par la rédaction d'une «charte environnementale» interne, respectueuse d'un fonctionnement mesuré de nos bâtiments publics et de notre patrimoine matériel et technique...
L'exemplarité doit être notre règle.

André PAUQUET
Adjoint au Maire de Compiègne
Délégué à l'écologie, au développement durable
et à la solidarité

Opposition

Parti socialiste

Délinquance : un nouveau projet de loi pour masquer l'échec ?

Le projet de loi sur la prévention de la délinquance, examiné en première lecture par le Sénat à partir du 13 septembre, est le sixième texte en matière de sécurité depuis 2002.

La gesticulation législative de la droite ne peut masquer l'échec total de sa politique. Celle-ci, en supprimant la police de proximité, et en ne s'attaquant pas aux causes de l'insécurité, a eu pour résultat une intensification sans précédent des violences contre les personnes qui, en quatre ans, ont augmenté de 27%.

Le gouvernement propose aujourd'hui un texte de pur affichage qui s'inscrit dans la continuité d'une politique inefficace et néfaste :

- Alors même que Nicolas SARKOZY s'était engagé depuis 2003 à proposer un projet de loi définissant une « grande politique de prévention », il propose aujourd'hui en fait un texte répressif de plus qui ignore la prévention, en cohérence avec l'action de la droite depuis quatre ans qui a méprisé et privé de moyens les acteurs de la prévention,
- Ce projet organise une défausse générale de l'État, sur les maires à qui les problèmes sont transférés sur fond de recul des moyens de l'État. Pire, les élus locaux sont transformés en auxiliaires de justice, véritable atteinte à la séparation des pouvoirs,
- Il procède à une nouvelle réforme – la quatrième en quatre ans – de l'ordonnance dite « de 1945 », en portant atteinte à ses principes fondamentaux pour s'engager dans une logique d'enfermement des mineurs,

- Il criminalise les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

Les socialistes s'opposent à cette fuite en avant.

Pour les socialistes, ce débat sera également l'occasion d'une confrontation entre la politique de la droite qui aggrave les désordres et le projet socialiste qui propose une politique de sécurité durable fondée sur la fermeté d'action contre la délinquance autant que contre ses causes.

Privatisation de gaz de France, tromperie à tous les étages

Le débat autour du projet de privatisation de Gaz de France par fusion avec Suez n'est que désinformation, manipulation et tromperie. Les derniers avatars du débat confirment l'impression initiale d'un gouvernement qui renie sa parole et sacrifie l'intérêt général.

Le gouvernement nous dit : les tarifs régulés ne sont pas menacés, le consommateur sera protégé et mieux il bénéficiera des avantages de la diversité d'approvisionnement accrue du nouvel ensemble.

Le Président de Suez nous dit : «le prix du gaz ne doit pas pénaliser les actionnaires», ce qui en dit plus long que tous les discours.

Le gouvernement nous dit : les personnels ne sont pas menacés et leur statut sera préservé, voire élargi aux commerciaux.

Le conseil politique de Nicolas SARKOZY, Président de l'UMP nous dit : les régimes spéciaux, dont celui des électriciens et gaziers seront réformés rapidement.

Le gouvernement nous dit : j'ai confiance en ma majorité, je crois en mon projet et je suis prêt à la discussion parlementaire.

Le Président de l'Assemblée se met en scène à coup de tonnes de papier blanc pour préparer l'opinion à un nouveau passage en force avec le 49.3.

Le gouvernement persiste à essayer de nous convaincre que Gaz de France est décidément trop petit et trop faible pour survivre à la concurrence internationale. Gaz de France annonce ce matin des profits records s'élevant à 1,7 milliards d'euros au premier semestre, en hausse de 44%, et on imagine bien la convoitise que peut susciter un tel «gâteau», fruit de plusieurs décennies d'effort collectif.

Enfin, un sondage BVA/Les Echos, montre que les Français, comme les personnels refusent à 81 % que l'État abandonne sa majorité au capital de Gaz de France, comme le propose le gouvernement, même si certains médias ont cherché à donner une autre signification à ce sondage.

Devant une telle mauvaise foi et une telle débauche de moyens médiatiques pour faire passer un projet contesté jusque dans les rangs de la majorité, la seule issue est désormais de retirer ce projet. Un choix de société aussi stratégique ne peut qu'être renvoyé au débat démocratique, par un référendum ou au vote de nos concitoyens qui aura lieu à l'occasion des échéances électorales de 2007.

Groupe Socialiste
Nous contacter
03 44 86 04 90
06 07 75 51 57
06 08 01 43 89

Les Verts

Plus de 700 000 euros pour un filtre à charbon actif : c'est ce que l'agglomération a dû dépenser pour remédier à la présence de pesticides dans nos nappes phréatiques et distribuer une eau du robinet aux normes. Cela faisait plusieurs années que nous flirtions avec ces normes. Année après année, les Verts ont dénoncé cet état de fait : l'eau du robinet à Compiègne était «limite».

Systématiquement, MM. Woimant et Marini nous répondaient que nous ne faisons que jouer avec les peurs des citoyens, que l'eau de Compiègne respectait les normes mondiales (OMS), et que les normes européennes étaient trop tatillonnes, etc.

Ceci a conduit la municipalité à devoir demander l'année dernière au Préfet une dérogation pour pouvoir continuer à distribuer une eau désormais officiellement déclarée non potable.

agriculteurs afin qu'ils limitent leur usage des pesticides, dans l'objectif de restaurer la qualité des nappes phréatiques, et résoudre le problème à la base, MM. Woimant et Marini ont préféré nous emmener dans une impasse pourtant prévisible.

Et le filtre à charbon actif à 700 000 euros (plus 3 centimes par mètre cube traité...) ne résoud qu'une partie du problème, puisqu'on va continuer à mélanger les eaux de différents captages, afin d'être juste sous les normes... Qui plus est, si l'atrazine a bien été interdite en 2003, elle a été remplacée par d'autres pesticides, qui ne seront vraisemblablement pas moins dangereux.

Que d'économies nous réalisions si, au lieu de remédier aux pollutions, nous faisons les efforts nécessaires pour les empêcher... et l'eau n'est ici qu'un exemple...

Arnaud Caron
acaron@cr-picardie.fr
www.arnaudcaron.net
Françoise Hacquart
francoise.hacquart@wanadoo.fr

Front National

La démocratie française est malade.

Depuis des années, ses "élites" politiques monopolisent le pouvoir en maintenant et même en étendant les modes de scrutin fragilisant la démocratie représentative. Une partie croissante des Français se sent ainsi privée de représentation dans les assemblées d'élus et le fossé se creuse entre pays légal et pays réel.

Conscients du malaise, certains idéologues et praticiens de la vie politique ont développé un nouveau concept, la "démocratie participative" dont le principe se calque sur des modes d'organisation censés être en prise plus directe avec les citoyens. La décision finale est réputée être, soit une synthèse consensuelle, soit la tendance majoritaire des propositions et critiques formulées.

Si cette idée est séduisante en théorie, elle se traduit malheureusement dans les faits par un détournement de démocratie et va à l'encontre de l'intérêt final du citoyen.

En conclusion, nous vivons plutôt dans une démocratie totalitaire, monopolisée par des Ripublicains.

Guy-Philippe Desain

Le parrainage, un outil efficace de la mission locale pour l'emploi des jeunes

La Mission locale pour l'emploi traitera cette année 2300 dossiers, c'est dire l'importance de cette structure qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis de la scolarité.



Michel Tondeux (à gauche) et Pascal Boutanquoi (à droite). Le parrainage est l'une des spécialités de la mission locale pour l'emploi. "Notre satisfaction s'exprime quand le filleul trouve un emploi" confie Michel Tondeux.

"Nous apportons avant tout de l'information à ces jeunes qui sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation" résume Pascal Boutanquoi, directeur de la mission locale dont l'action concerne cent-sept communes réunies au sein des Pays du Compiégnais et du Pays des Sources. "Nous recevons des jeunes qui ne possèdent aucune qualification et qui veulent démarrer dans la vie active ou souhaitent se réorienter. En fait, les situations sont toutes très différentes".

Le mode d'opération est simple : "Le premier contact d'un jeune avec la mission locale peut se faire sans rendez-vous. Tous les jours du lundi au vendredi, matin et après-midi, un ou deux conseillers sont en permanence à sa disposition et peuvent prendre en charge sa demande. Un premier

entretien est ensuite programmé afin de préciser cette demande" explique le directeur. Tout le travail de la mission est basé sur le volontariat. Ici on décortique et explicite le marché de l'emploi, puis on établit les différentes étapes qui seront suivies par les jeunes demandeurs, bref on donne les clés qui permettront l'accès à l'emploi. Reste que chaque démarche est volontariste et non pas imposée. "Il faut sans

cesse que nous nous tenions au courant de l'évolution de l'emploi, nous travaillons d'ailleurs beaucoup avec l'ANPE et nous bénéficions aussi des études avec l'Assedic et l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation. Nous sommes organisés pour anticiper le marché et former au mieux les jeunes demandeurs" précise Pascal Boutanquoi.

Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre par la mission locale. Parmi eux, le parrainage tient une bonne place. "C'est une proposition faite au bénéficiaire de façon ni systématique ni obligatoire. Dans la pratique, un rapprochement est fait par le conseiller entre l'expérience du parrain et la demande du filleul. Un entretien parrain-filleul a ensuite lieu. Cette formule apporte une plus-value à trois niveaux : le parrain apporte sa connaissance du secteur professionnel dans

lequel il a évolué, il peut apporter son savoir sur les techniques de recherche d'emploi, et il assure un "suivi" des démarches engagées par le filleul" rapporte le directeur de la mission locale.

"La connaissance du parrain du tissu économique local demeure également un atout important" ajoute Michel Tondeux, l'un des douze parrains et marraines de la mission locale. Et s'il reconnaît que cette fonction exige un investissement important en terme de temps, il constate l'intérêt de la formule. Un grand nombre de ses filleuls ont ainsi pu accéder à un emploi. Les méthodes employées sont personnalisées. "On se fixe un certain nombre d'objectifs et le filleul fixe lui-même les futurs rendez-vous. Tout reste très souple mais il est néanmoins important de veiller au respect de certains critères comme la présentation, la tenue, l'exactitude" raconte Michel Tondeux. Leur passé professionnel et leur profil conduisent certains parrains à prendre en charge plusieurs filleuls. "Nous nous investissons au service de ces derniers. L'objectif est que ces jeunes trouvent un emploi ou accèdent à une formation".

La moyenne des parrainages est inscrite entre trois et six mois. En Picardie, 60 % des parrainés trouvent un emploi. "C'est véritablement un bon moyen pour cela. J'avais un très bon parrain qui m'a fait profiter de sa connaissance du monde de l'entreprise" confie ainsi Charlene, une "ancienne" filleule de la mission locale.

OPAH : Une action pour vous aider à améliorer votre logement



Photos CAL-PACT

Exemple de rénovation : avant et après travaux.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place sur les quartiers anciens de la ville de Compiègne (Bellicart, Centre Ville, les Jardins, Royallieu, les Sablons, Saint-Germain, les Veneurs).

Cette opération est destinée à aider financièrement, sous forme de subvention et/ou de prêt, les particuliers à la réalisation de travaux de rénovation des logements.

Elle s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants de leur logement qu'aux propriétaires qui louent des appartements.

Les travaux sont largement pris en compte : isolation, couverture, adaptation au handicap, menuiseries, chauffage, électricité, sanitaires, assainissement...

Exemple : Installation d'un chauffage au gaz. Coût des travaux 7 975 euros TTC. - Subvention ANAH (agence nationale d'amélioration du logement) 2 646 euros. - Subvention complémentaire de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne) 756 euros. - Restant à la charge du propriétaire : 4 573 euros.

Ces aides publiques sont soumises à certaines conditions.

Venez vous renseigner gratuitement auprès du CAL PACT : 3, place Saint-Antoine à Compiègne ou au 03 44 86 09 27 calpact.compiègne@wanadoo.fr

L'OPAH de Compiègne en quelques chiffres :

Cette opération est menée depuis juin 2004 et devrait se terminer en juin 2007.

- A ce jour, 150 logements ont fait l'objet d'un projet de réhabilitation aidé dans le cadre de l'OPAH.

- 670 000 euros d'aides financières ont été sollicitées pour un montant de travaux total de plus de 2 300 000 euros.

- La ville a directement participé à ce dispositif à hauteur de 55 876 euros.

Le savez-vous ?

• Le SALF BTP, un service d'aide au logement familial.

Le SALF, structure créée par les professionnels du bâtiment est aujourd'hui chargée de reverser une partie de la collecte du 1% logement aux particuliers sous la forme de :

- "Pass-Travaux" pour tous les travaux de rénovation dans leur résidence principale,

- "Loca-Pass", pour la prise en charge du dépôt de garantie en cas de location.

En effet, tout propriétaire salarié du secteur privé ou retraité depuis moins de 5 ans, souhaitant faire effectuer dans sa résidence principale des travaux de rénovation, effectués par une entreprise, peut bénéficier de prêts très avantageux : le montant du prêt

est plafonné à 8000 euros (9600 euros sous conditions de ressources) remboursable en 10 ans au taux de 1,5% hors assurance (facultative) et sans frais de dossier.

Parallèlement, un salarié du secteur privé ou un jeune de moins de 30 ans en recherche d'emploi, en formation au sein d'une entreprise, en CDI ou CDD ou étudiant boursier d'état peut

bénéficier de l'avance Loca-Pass qui sert à financer le dépôt de garantie, demandé par le bailleur lors de la signature du bail. Cette avance représente 1 à 2 mois de loyer, hors charges. C'est une avance totalement gratuite, remboursable par le locataire sur une durée de 3 ans.

Renseignements au 03 44 06 15 03

• Compiègne est en zone de dégroupage total.

Vous pouvez désormais vous abonner à un opérateur privé sans devoir obligatoirement passer par France Télécom. Outre la téléphonie classique, le dégroupage total vous permet des connexions haut débit au net, la télévision et le téléphone illimité par voix sur IP.



OUVERT 7J/7

11h30 - 14h30
17h30 - 22h30

Week-end
jusqu'à 23h00

LIVRAISON À DOMICILE & BUREAU



03 44 41 14 14



Centre Commercial Royallieu
6, bis rue des Frères Lumière - 60200 COMPIEGNE

Violents orages : des solutions existent

Le 24 puis le 26 août dernier les rues de Compiègne étaient envahies par l'eau à la suite de violents orages. La ville a mis en évidence la distinction des crues de l'Oise aux inondations dues aux orages et à la remontée des eaux des canalisations dans les rues. A cha

Si les problèmes de crues de l'Oise sont maintenant en bonne voie de disparition totale grâce à l'action conjointe de l'«Entente Oise / Aisne», de la Ville de Compiègne et de l'Arc, par les nombreux ouvrages réalisés depuis plus de 10 ans, la ville reste toutefois exposée aux inondations provoquées par les orages violents.

d'assainissement sur un système unitaire. La même canalisation recueille les eaux usées des habitations et les eaux pluviales. Elles sont, par la suite, évacuées vers la station d'épuration de La-Croix-Saint-Ouen, via le bassin du Carrefour de Raleigh (ancienne station d'épuration de la ville). Lors des violents orages, les

progressivement en place. Les eaux usées sont alors dissociées des eaux de pluie qui ne viennent plus submerger le réseau d'assainissement. Lors des orages seules les eaux usées rejoignent la station d'épuration les eaux pluviales, non polluées sont directement reversées dans l'Oise. Il faut également savoir que tous les quartiers nouveaux sont bâtis sur ce principe séparatif. Mais, pour faire face efficacement et rapidement à ce problème, la ville a décidé la réalisation de bassins de stockage pour un investissement de 15 millions d'euros partagé à 50/50 avec l'ARC, compétente en matière d'assainissement. Après avoir déterminé les zones de débordement et les volumes d'eau à absorber, 4 bassins tampons ou bassins d'orage d'une capacité de 20 000 m³ vont voir le jour dans Compiègne. Ces bassins d'orage ont deux fonctions, l'une de décharger le réseau d'assainissement et l'autre d'éviter le rejet des eaux souillées dans le milieu naturel.



Des rues de Compiègne ont été inondées lors des derniers orages violents du mois d'août

Un phénomène climatique nouveau

Les conditions climatiques ont beaucoup évolué depuis dix ans. On assiste à des orages violents, du type de ceux qui se produisent sur le bassin méditerranéen.

Lors de ces pluies, le réseau d'assainissement de la ville est mis sous pression et ne peut pas absorber les mètres cubes déversés

canalisations ne peuvent pas absorber une montée des eaux aussi brutale.

Ce système unitaire a été conçu à une époque pour des pluies dites décennales dont le point de repère se situait à 40 mm pendant 2 heures. Sur un orage tel que Compiègne l'a connu en août, il s'agit de **45mm à absorber par les canalisations en 35 minutes !**

Un réseau d'assainissement unitaire sur les quartiers anciens

A ce phénomène climatique se conjugue la problématique des fondations du réseau des égouts.

Comme toutes les villes, Compiègne a bâti son réseau

Une double solution : un réseau séparatif et des bassins d'orage

Depuis 30 ans, toutes les interventions de la ville et de l'intercommunalité sur le réseau d'assainissement permettent de constituer un réseau séparatif qui se met

Nos partenaires

L'Entente Oise / Aisne est un établissement public de coopération interdépartementale, créé le 25 septembre 1968 par les Conseils généraux de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de la Meuse, de l'Oise et du Val d'Oise. L'Entente, dont le siège est à Compiègne, exerce ses compétences sur le bassin hydrographique de l'Oise, d'une superficie de près de 17000 Km², comportant plus de 5000 km de rivières, dont 400 km de rivières domaniales. L'Entente Oise / Aisne lutte contre les risques d'inondations provenant des débordements des rivières, notamment en programmant et en réalisant des bassins d'écrêtement ou bassins de rétention en amont des rivières. Ce programme se poursuit. L'Agglomération de la Région de Compiègne, (l'ARC), a réalisé des équipements de protection localisée de nos quartiers (endiguements, pompes de refoulement). Elle lance la réalisation d'un bassin d'atténuation des crues sur le territoire de Choisy au Bac pour compenser les remblais nécessaires à l'implantation des entreprises et pour régulariser le régime d'écoulement de l'Aisne et de l'Oise en période de hautes eaux.

Programme de réalisation de 4 bassins d'orage à Compiègne

✓ 1^{ère} phase

Place du 5^{ème} Régiment de Dragons pour améliorer la situation sur les quartiers de Bellicart et une partie du Centre Ville
Dans le secteur de la rue Eugénie Louis pour protéger les quartiers de Royallieu jusqu'à l'avenue du 25^{ème} RGA.

16 mois de travaux seront nécessaires à leur réalisation à partir de septembre 2006. L'ARC et la ville réalisent un investissement de 6500000 euros HT.

✓ 2^{ème} phase

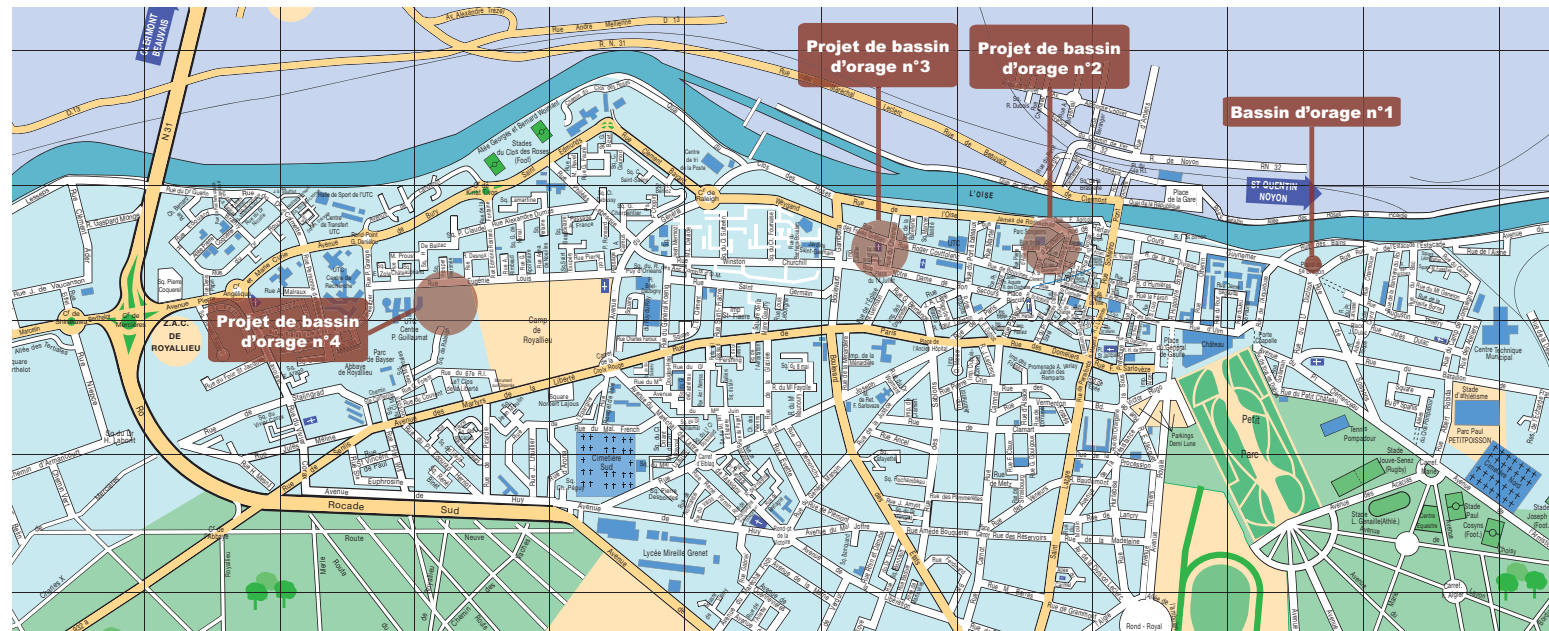
Les emplacements des deux autres bassins d'orage restent à préciser en raison du tissu dense du centre ville. Ils seront situés dans le secteur de la rue de l'Oise / Eglise Saint Germain et dans le secteur de la tour Beauregard.

Le renforcement des réseaux

Les services de la ville se sont appuyés sur deux études. L'une réalisée par le bureau SOGETI dont les conclusions ont été confirmées par une analyse complète réalisée par la SAFEGE. Outre la préconisation de 4 bassins d'orage, il a également été décidé de renforcer et de redimensionner les canalisations dans une dizaine de rues de la ville.

Contre les inondations, la ville se mobilise.

Le maire a mis en état de vigilance et a lancé un programme de travaux visant à résoudre ce problème dû essentiellement aux orages. En effet, il existe une solution adaptée, la ville met actuellement en œuvre un système de lutte contre ces inondations ponctuelles.



Plan des bassins d'orage en cours de réalisation et en projet. La localisation des bassins 2, 3 & 4 est en cours d'étude.

Des constructions plus respectueuses de l'environnement

Malgré des efforts importants, la ville de Compiègne n'est pas à l'abri d'événements pluvieux exceptionnels. Le Conseil Municipal a donc adopté, par l'intermédiaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'obligation pour toute nouvelle construction d'utiliser des techniques alternatives au rejet direct des eaux de pluie dans le réseau public. Les constructions nouvelles installées sur des parcelles supérieures à 5000 m² devront s'équiper d'ouvrages de

stockage. Les constructions de la ZAC du Camp de Royallieu bénéficieront de cet équipement.

D'autre part, les habitants peuvent également protéger leur habitation, par exemple en s'isolant du réseau par l'installation de clapets anti-retour. La ville étudie actuellement la mise en place d'un dispositif d'aide financière pour permettre aux propriétaires de maison individuelle de se doter d'un système anti-inondation. Le Conseil Municipal délibérera en ce sens dans sa

prochaine réunion. Chaque cas particulier est examiné lors d'une visite sur place par les représentants des services techniques.

Des conseils sont donnés aux résidents. Toutes les reprises nécessaires (déblaiement des canalisations après exploration par caméra, redimensionnements d'éléments du réseau, dispositifs d'écoulement sur la voie publique) seront effectuées à bref délai après dialogue et explication entre les techniciens et les riverains.

Qu'est ce qu'un bassin tampon ou bassin d'orage ?

Les bassins d'orage ou bassins tampon ont pour objectif de stocker les eaux en attendant la décrue et avant d'être ré-acheminées vers la station d'épuration. Un bassin tampon est un réservoir de béton, implanté en souterrain, donc totalement intégré à l'environnement, d'une capacité qui peut varier selon les sites de 3000 à 7000 m³. En période de forte précipitation, lorsque le réseau d'assainissement de la ville ne peut plus absorber les volumes d'eau, le bassin tampon est ouvert et recueille le trop-plein des canalisations. Il se remplit au fur et à mesure. Après l'orage, on attend avant de vidanger le bassin. Après 2 heures de décantation, les eaux souillées se retrouvent au fond, et les eaux propres au-dessus.

On vidange alors vers l'Oise les eaux propres et vers la station d'épuration les eaux souillées qui seront alors traitées.

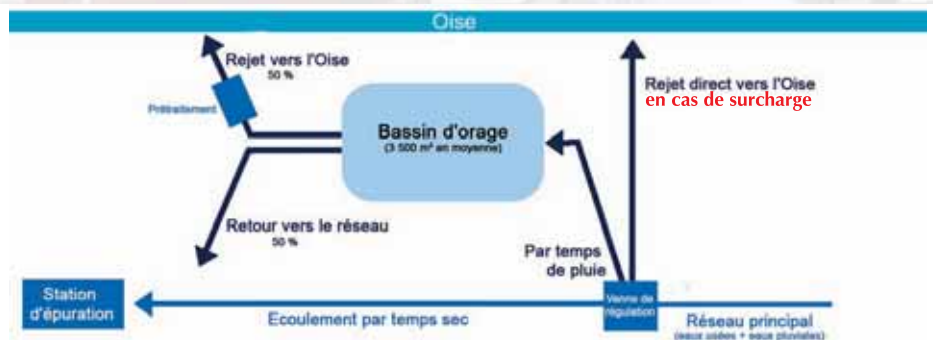


Schéma de fonctionnement d'un bassin d'orage.

Vie des associations

Conférence de la Société pour la Protection de la Forêt

Samedi 4 novembre à l'Institut Charles Quentin à Pierrefonds

A l'occasion de l'Assemblée générale de la Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne qui se tiendra le samedi 4 novembre à partir de 10h à l'Institut Charles Quentin, 1 rue Sabatier à Pierrefonds, Henri Plauche-Gillon, Président de la Fédération Nationale des Syndicats de Forestiers Privés et Président de PEFC Council (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières), organisation indépendante, sans but lucratif et de nature non gouvernementale qui promeut une certification de la gestion durable des forêts, donnera une conférence sur le thème «Forêts privées et gestion durable».

La SPFC a retenu ce sujet qui permet de s'ouvrir à la forêt privée étant donnée la surface qu'elle représente sur le territoire français (10,9 millions d'hectares de forêts privées pour 3,9 millions d'hectares de forêts publiques) et dans le département de l'Oise (86.000 hectares de forêts privées pour 40.000 ha de forêts publiques).

En début d'après-midi, sera proposée une visite de l'arboretum, comprenant 59 essences, de l'Institut Charles Quentin.

La SPFC sera heureuse d'accueillir toute personne qui souhaiterait participer à cette journée et mieux connaître l'association.

L'accueil des participants se fera à partir de 9h30.

Renseignements au 03 44 41 48 28.



Photo SPFC

Conférence de Jean Vanier "Sortir de nos peurs, construire la paix"

Mardi 3 octobre à 20h30, à l'Espace Jean Legendre

Jean Vanier, fondateur des communautés de l'Arche et des communautés "Foi et Lumière", partagera, lors de cette conférence, ce qu'il a découvert de la beauté du cœur humain, mais aussi toute la peur et la violence qui l'habitent. Il montrera que notre monde conflictuel peut devenir un chemin de paix, de réconciliation et d'espérance.

Entrée gratuite.

Un siècle de mode en un défilé

Jeudi 19 octobre, aux salles Saint-Nicolas

L'idée est aussi originale que généreuse. Organiser un défilé dont les modèles reflètent l'évolution de la mode entre le début du XIX^e siècle et nos jours, c'est ce rêve qui deviendra réalité le jeudi 19 octobre aux salles Saint-Nicolas.

C e projet est le fruit de l'imagination de Marie-France Gibout, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées.

Elle a souhaité inviter les pensionnaires des maisons de retraite et foyers-clubs de la ville à assister à ce véritable voyage dans le temps. De 1900 à 2006, les robes et costumes illustreront la lente mutation d'une mode à une autre, et derrière les apparences vestimentaires, les évolutions de la société, des façons de vivre tout simplement.

Réunis sous le signe des quatre saisons, les "mannequins" appartiennent à toutes les générations. Dans cette aventure, les anciens côtoieront les adolescents, les parents défilent avec les enfants.

Deux défilés sont au programme, l'un réservé aux aînés à 14 h 30, le second, à 20 h 30 ouvert au public (sur invitation à retirer à l'Office de Tourisme). Tout un chacun pourra ainsi admirer les charmes des robes des années folles ou se souvenir des tenues de l'après-guerre. Le tout sur fond musical évocateur des époques traversées.



Photo extraite de "Ère - Œuvre graphique complet"

Le 19 octobre aux salles Saint-Nicolas, de 1900 à 2006, la mode survolera les générations.

Opération Brioches 2006

Du 9 au 15 octobre

Du 9 au 15 octobre, et plus particulièrement en fin de semaine, auront lieu les Journées de la Solidarité des Associations de l'UNAPEI.

A cette occasion l'association locale «Les papillons blancs - APEI de l'arrondissement de Compiègne», proposera à la générosité de chacun, des brioches, afin de soutenir le handicap mental.

Les bénévoles, répartis sur différents points fixes, notamment aux entrées de centres commerciaux, vous solliciteront. Le don que chacun fera aidera directement les personnes handicapées en établissement ou celles qui

ont choisi de rester en famille.

Afin de sensibiliser le public à la spécificité de ce handicap, l'APEI de Compiègne tiendra un stand devant l'hôtel de ville pour vous accueillir et vous informer durant toute la manifestation sur l'action associative de l'UNAPEI, tant locale que nationale, et vous présenter ses récentes réalisations.

Soyons nombreux les 11, 12, 13, 14 et 15 octobre à partager une brioche en faveur des personnes handicapées mentales !



La Fédération JALMALV fête son 20^{ème} anniversaire

Jeudi 5 octobre à 20h30, au Centre de Transfert de l'UTC

P our les 20 ans de la Fédération, l'association JALMALV Compiègne participe à l'opération J.A.V.A. (Jalmalv A Vingt Ans) et organise une soirée le **jeudi 5 octobre à 20h30** au Centre de Transfert de l'UTC - amphithéâtre Colcombet - animée par Eric Fiat, professeur de philosophie

à l'Espace Ethique des Hôpitaux de Paris. Cette conférence-débat aura pour thème : "Le Temps de Mourir - Espérances et Attentes".

Entrée libre.



Le mercredi 4 octobre au matin, l'association JALMALV Compiègne tiendra un stand sur le marché ainsi que l'après-midi dans le hall du Centre Hospitalier de Compiègne, pour présenter ses activités.

Bienvenue à Compiègne, avec AVF

Vendredi 13 octobre à partir de 18h30, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville

L' association AVF Accueil des Villes Françaises co-présidée par Mesdames Grosso et Lidome, convie les nouveaux Compiègnais à un apéritif de bienvenue, le vendredi 13 octobre à partir de 18h30, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Un moment de convivialité très attendu par les nouveaux arrivants qui souhaitent ainsi s'intégrer rapidement dans leur nouvelle ville d'adoption.

Renseignements au 03 44 40 33 94.

Reprise des cafés-philos

Les Petits Socratiques organisent en 2006-2007, le samedi de 16h30 à 18h, au Restaurant Le Bouchon, 4 rue d'Austerlitz à Compiègne, des cafés-philosophiques.

Prochaines séances

- **30 septembre** : "L'identité, occasion d'une relation et/ou occasion d'une différenciation", animé par Jean Noël.

- **7 octobre** : "L'art rend-il meilleur ?", animé par Henri-François Zech.

- **21 octobre** : Fête de la 250^{ème} rencontre des petits socratiques. Visite de l'exposition *Le bal des géants* au Château de Pierrefonds, suivie d'un café-philos sur le thème : "Se souvenir des belles choses", de 14h00 à 17h00. Inscriptions au Restaurant Le Bouchon.

- **28 octobre** : Sujet libre, proposé et

choisi par les participants en début de séance. Animation : Henri-François Zech.

- **4 novembre** : "Apprivoiser la peur de la mort pour bien vivre", animé par François Bonne.

- **25 novembre** : Sujet libre.

- **2 décembre** : "Qu'est-ce que l'Histoire avec un grand H ?", animé par Véronique Matteme et Henri-François Zech.

Les dates des séances de janvier à juin vous seront communiquées ultérieurement.

**Renseignements au
03 44 20 02 03**

Inauguration du stade Paul-Petitpoisson



Une grande fête sportive a inauguré le stade Petitpoisson, en présence des champions Sylviane Félix et Jean-Michel Bellot.

Compétition d'athlétisme, parachutistes, montgolfières, et spectacle pyrotechnique étaient au rendez-vous d'un moment inoubliable.



Marie Armengaud et Louis Richard sont les vainqueurs de la course du sénateur-maire. Le premier 100 m disputé sur le stade.



L'Office des Sports a profité de l'inauguration pour organiser la première épreuve du second décastade. Compiègne-Volley, l'AFC et le Rugby Club sont montés sur le podium de ce premier rendez-vous consacré à l'athlétisme.

Stéphane Diagana :

"Ça fait plaisir de voir un aussi beau stade"



Entre deux compétitions, à l'occasion desquelles il est consultant pour France Télévision, l'ancien champion du monde du 400 m haies et du relais 4 x 400 et champion d'Europe sur 400 m haies, Stéphane Diagana, est venu visiter le stade Paul-Petitpoisson.

Disponible, modeste, le coureur nous a donné ses impressions sur le stade avant de consacrer une séance de dédicaces pour les jeunes de la VGA.

Compiègne Notre Ville : Stéphane Diagana, quelles sont vos premières impressions sur le stade ?

reprandre l'entraînement ; les Compiégnois ont bien de la chance !

CNV : Pensez-vous que des grandes compétitions pourront avoir lieu ici ?

Stéphane Diagana : Avec des aires de lancer et des sautoirs doublés, deux lignes droites de sprint, on voit qu'il ne manque rien ici et que la construction s'est faite en collaboration avec des gens de l'athlétisme.

J'ai particulièrement apprécié la salle couverte, elle permettra aux athlètes de s'entraîner au sec et d'éviter les blessures. La salle de musculation m'a donné envie de réaliser les minimas qualificatifs. Vraiment ça fait plaisir de voir de telles installations consacrées à l'athlétisme.

Le Rugby Club a fêté ses 100 ans

Les petits, les grands, l'équipe première, les anciens, les folk clowns, ils étaient tous là pour fêter le centenaire de leur cher club. Des matchs, de la fête et bien sûr la 3^e mi-temps, tous les ingrédients d'un événement mémorable.



Nos champions



Après l'or, l'argent pour Jean-Christophe Bette

Champion du monde en titre en quatre sans barreur poids légers, Jean-Christophe Bette comptait bien se succéder à lui-même à l'occasion des championnats du monde d'aviron. Après une course

âprement disputée, les Français volent la deuxième place aux Irlandais grâce à une remarquable fin de course, sans pour autant inquiéter les nouveaux champions du monde chinois.

Coupe du monde d'athlétisme

Mahiedine Mekhessi (VGA Compiègne) a pris la 8^{ème} place du 1 500 m à l'occasion de la Coupe du Monde d'athlétisme qui s'est déroulée à Athènes.

Guillaume Samica frôle l'exploit

Natif de Compiègne, où il a pris sa première licence de volley-ball, Guillaume Samica joue désormais à Poitiers et depuis quelques années est un joueur attiré de l'équipe de France. Sélectionnée pour la Ligue Mondiale, menant en finale de cette compétition, deux sets à zéro face aux Brésiliens champions olympiques et champion du

monde, l'équipe de France de volley-ball a frôlé l'exploit, avant de finalement s'incliner.

Le karaté club aux antipodes



Anne-Catherine Novak, jeune karatéka compiégnnoise de 17 ans s'est classée 7^e en catégorie kata à l'occasion des championnats du monde qui se déroulaient à Sydney.

Les rendez-vous d'octobre

Dimanche 1^{er} octobre

Rugby – fédérale 3
Compiègne reçoit Tygre
15 h – Stade Jouve-Senez

15 h – Stade Jouve-Senez

Football féminin – D1
Compiègne reçoit Toulouse
15 h – Stade Paul-Cosyns

Départ à 10 h.

Contact 03.44.44.43.61

Dimanche 15 octobre

Rugby – fédérale 3
Compiègne reçoit Noisy-le-Grand

Dimanche 22 octobre

Course à pied – Tour du Grand Parc
7,5 et 15 km

Dimanche 28 octobre

Football – CFA
Compiègne reçoit Saint-Quentin
18 h 30 – Stade Paul-Cosyns

Été des jeunes, il y en avait pour tous les goûts

En juillet et août, les portes des associations sportives étaient ouvertes ; jeunes et moins jeunes ont pu découvrir une dizaine de disciplines. Au total 3 500 initiations ont été proposées. Merci au clubs d'aïkido, cirque, athlétisme, aviron, badminton, boules, bicross, boxe, danse hip hop, golf, gymnastique, mountain board, plongée, rugby, tennis de table, tir à l'arc tir, volley-ball et yoga.

Social-solidarité

Allocation municipale 2006

Pour les personnes n'ayant jamais perçu l'allocation municipale

Les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Compiègne au 1^{er} janvier 2006, non imposables sur les revenus de l'année 2005, peuvent bénéficier du versement de l'allocation municipale qui s'élève à 76,23 euros.

A cet effet, il convient de retourner au service social (Mairie, place de l'Hôtel de Ville, BP 30009, 60321 Compiègne cédex), le coupon ci-après accompagné des pièces demandées.

Coupon à découper et à retourner au service social avant le 1^{er} décembre 2006

Je soussigné(e).....
Demeurant.....
..... à Compiègne

Né(e) le : à
souhaite le versement de l'allocation municipale.

Je joins :

- Copie recto-verso de ma pièce d'identité 2 relevés d'identité bancaire
 Copie de mon avis de non-imposition 2005 Copie de la quittance de loyer de janvier 2006

Mon numéro de téléphone :.....

Fait à Compiègne, le Signature

Pour les couples, merci de remplir une demande par personne.

Repas des personnes âgées

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la Ville de Compiègne et l'association "Clubs et Loisirs des Retraités de Compiègne" offrent un repas aux personnes âgées d'au moins 65 ans habitant Compiègne, le :

- **vendredi 8 décembre ou le vendredi 22 décembre 2006**, au Centre de rencontres de la Victoire, 112 rue Saint-Joseph.

Les inscriptions auront lieu au Bureau "Clubs et Loisirs des Retraités" à l'entrée de la mairie de Compiègne (Hall d'accueil à droite en entrant), du 3 octobre au 10 novembre, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Il convient de se munir d'une pièce d'identité, d'une quittance d'EDF et d'un chèque de caution de 20 euros par personne. Renseignements au 03 44 40 73 73.

Vie pratique

Règlement amiable des litiges avec les conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire le règlement amiable des différends portant sur les droits dont les parties ont la libre disposition, quels que soient la nature et le montant du litige. Ils interviennent essentiellement dans le cadre des conflits individuels d'ordre patrimonial : troubles de voisinage, mal-façons, problèmes locatifs... Les conciliateurs peuvent être saisis sans forme par toute personne physique ou morale. En cas de conciliation, un constat d'accord peut être établi, signé

par le conciliateur et les parties qui ont la faculté de demander au juge de donner force exécutoire à ce constat. A Compiègne, les conciliateurs tiennent des permanences à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à côté du Musée de la Figurine :
- **Monsieur Savariego**, tous les mardis de 9h à 11h - Bureau B
- **Monsieur Duchaussoy**, les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredis et tous les jeudis de 9h à 11h - Bureau B
- **Madame Mauchamp - Mottelet**, tous les vendredis de 9h à 11h - Bureau A. Renseignements complémentaires auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

Pharmacies de garde

- **Dimanche 1^{er} octobre** : Pharmacie Duhamel, 47bis rue de Paris à Compiègne.
 - **Samedi 7 octobre** : Pharmacie Parmentier, 31 rue St-Corneille à Compiègne.
 - **Dimanche 8 octobre** : Pharmacie Malbezin, centre commercial de la Victoire, rue de Normandie à Compiègne.
 - **Samedi 14 octobre** : Pharmacie du marché, 16 rue St-Corneille à Compiègne.
 - **Dimanche 15 octobre** : Pharmacie Gengembre, 11 rue Eugène Floquet à Compiègne.
 - **Samedi 21 octobre** : Pharmacie Ginestet-Guéant, 38 rue Solférino à Compiègne.
 - **Dimanche 22 octobre** : Pharmacie Carton-Harrissart, 1 rue de Compiègne à Venette.
 - **Samedi 28 octobre** : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino à Compiègne.
 - **Dimanche 29 octobre** : Pharmacie Grandsire, 372 avenue Octave Butin à Margny les Compiègne.
- Dans la semaine, la pharmacie de garde qui assure la permanence en soirée est affichée sur la façade des pharmacies. Après 21 heures, il convient de se présenter au Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain à Compiègne, muni de l'ordonnance médicale.

SAMU/SUR : tél. 15

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...

• **L'Amicale des retraités de Compiègne** informe ses adhérents qu'un Loto est organisé le 4 octobre 2006 à 14h au Centre de Rencontres (nombreux lots intéressants). Par ailleurs, le Théâtre Impérial propose à l'association un spectacle musical des années Saint-Germain (1950 à 1960) au prix de 30 euros, le dimanche 10 décembre 2006 à 17h30. Durée : 1h30.

Pour les personnes sans véhicule, un ramassage par car est prévu au Centre de rencontres de Bellicart, au Centre culturel et à Inter-marché. Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur règlement au Président, Monsieur COUILLLOT, avant le 20 octobre 2006 en précisant leur lieu de ramassage.



LITSALONS

Centre Régional de la Literie

TRECA - EPEDA - PIRELLI - DUNLOPILLO - SIMMONS

LITERIES - CANAPÉS - BANQUETTES



- **Livraison Gratuite**
- **Débaras de votre ancienne literie**
- **Facilité de paiement**

1, rue Notre Dame de Bon Secours - 60200 COMPIEGNE
Tél. 03 44 20 62 62 - Fax. 03 44 20 62 63



Ne jetez plus vos cartouches d'imprimantes vides. Nous les rechargeons !!!

Le Numéro 1 mondial de la recharge de cartouches d'encre entre autre en France !!!

Vous économisez ! Jusqu'à 60% sur vos cartouches d'encre !

CANON à partir de 4,5 €
EPSON à partir de 7 €
HP à partir de 12 €

Cartridge World est spécialisé dans la recharge de cartouches d'imprimante, fax et copieur toutes marques depuis plus de 17 ans. Service aux entreprises, particuliers et aux collectivités locales. Vous économisez jusqu'à - 60 % sur l'achat de vos cartouches jet d'encre et laser et vous préservez l'environnement. Cartridge World est partenaire de la fondation Nicolas HULOT.

Contactez nous au : 03 44 20 86 26
Cartridge World Compiègne - 3, rue de l'Écu (en face Joué Club)
Lundi de 14 h à 19 h - Mardi au Samedi 9 h à 13 h et 14 h à 19 h
Cartouche rechargée - Planète préservée

Octobre 2006



Ouverture de la billetterie
pour les spectacles jusqu'à la fin de saison
(locations hors abonnement)
■ jeudi 5 octobre (dès 13h)

opéra - théâtre > chanté et dansé

Luo Shen Fu La déesse de la rivière Luo

par 12 danseurs, 6 musiciens
de la compagnie taïwanaise **Han Tang Yuefu**
en tournée exceptionnelle en Europe

À l'image de l'opéra de Pékin, l'opéra de style Nankuan Han est avant tout du théâtre, mêlant danse et musique. La prestigieuse compagnie Han Tang Yuefu de Taïwan se fait interprète de cet art ancestral avec une extrême délicatesse. Remarquée à travers le monde, la troupe, dans le respect de la tradition, perpétue la précision et l'esthétique du geste, des sons de flûtes et des cordes frottées et pincées.

Un moment rare de théâtre chanté et dansé, l'élégance d'une oeuvre et d'un art.

■ vendredi 6 octobre - 20h45

création 2006, mise en scène Lukas Hemleb et Chen Mei-o
direction musicale et chorégraphie Chen Mei-o assistée de Hsiao Ho-wen



Cinéma > 3 œuvres du cinéma asiatique

2046

de Wong Kar-Wai
avec Tony Leung, Gong Li...
2h09 - Hong-Kong - 2004

Au travers d'un personnage tourmenté par son amour perdu, le cinéaste avec magnificence donne corps à un labyrinthe de pensées, d'émotions, de fantasmes. D'un défilé très sensuel de portraits de femmes s'exalte une envoûtante ambiance voilée de nostalgie. Eblouissant.

■ jeu 5 oct à 14h / lun 9 oct à 20h

Rêves

d'Akira Kurosawa
avec Akira Terao, Martin Scorsese...
1h57 - Japon / USA - 1990

Huit histoires en une, tantôt joyeuses, émouvantes ou nostalgiques, tantôt caustiques ou plus engagées, composent cette oeuvre ultime d'un génie du cinéma japonais au sommet de son art.

■ jeu 5 oct à 20h / lun 9 oct à 14h

Yi-Yi

d'Edward Yang
avec Elaine Jin, Issey Ogata...
2h53 - Taïwan - 1999

De mariage en entente, l'histoire suit trois générations d'une même famille dans le Taipei d'aujourd'hui. Un portrait de famille inoubliable. Un authentique miracle du cinéma, qui vous transcende la bonne humeur !

■ jeu 12 oct à 14h / lun 16 oct à 20h

au cinéma les Diances
place Saint-Jacques

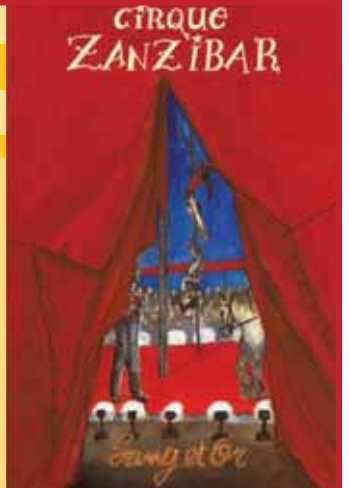


>>>> à l'issue de la projection de "Rêves" du 5 octobre à 20h - rencontre - débat avec Nachiketas Wignesan critique de cinéma et scénariste

Événement > cirque sous chapiteau

par 18 artistes du Cirque Zanzibar

Sang et Or



VERTIGE ET ÉLÉGANCE

Né manquez pas le nouveau spectacle (à couper le souffle) de Zanzibar, Cirque en cavale !

Depuis les gradins de cette piste aux étoiles haute en couleurs, ce moment d'émotions et de frissons est un pur bonheur. Tout le mérite revient à la distribution, exceptionnelle, qui dans les airs comme sur la piste s'en donne à cœur joie : 13 acrobates voltigeurs époustouflants et 5 musiciens en live qui accompagnent tous leurs exploits. Sans oublier Nuage, leur perchero mascotte !

Pas de temps mort : durant plus d'une heure de plaisir absolu, l'enchaînement des numéros se fait avec un naturel déconcertant. Pyramide, sauts, renversements sont exécutés avec infiniment de grâce, d'élégance. Une rencontre jubilatoire entre l'exploit et la joie, à venir applaudir en famille ! (*plus de détails en page 20*)

■ dimanche 15 octobre - 16h
mardi 17 octobre - 20h
vendredi 20 octobre - 20h
samedi 21 octobre - 20h45
dimanche 22 octobre - 16h

stade Lucien Genaille sous chapiteau

route de Soissons - Compiègne

mise en piste, adaptation et scénographie Christian Lucas
composition musicale Daniel Goyone
une coproduction Espace Jean Legendre

théâtre > spectacle en itinérance

entrée gratuite (dans la limite des places disponibles)

représentation à la "Ferme" à Gouvieux

Les sept jours de Simon Labrosse

Une comédie rafraîchissante qui raconte sept jours de la vie d'un homme certes sans emploi, mais pas sans idées pour donner des couleurs à sa vie...

■ mardi 3 oct - 20h30 réservation recommandée



infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles - infos spectacles

expositions > Photographie

jusqu'au 10 novembre

Icônes des 50's > Roy Schatt

James Dean, Marilyn Monroe, Malcolm X, Steve McQueen, Paul Newman... une quarantaine de portraits de figures emblématiques de l'Amérique des années 50 par le photographe officiel de l'Actor's Studio de l'époque.

À portée de main > Laurent Bomy



concert > chanson française

Olivia Ruiz "La femme chocolat"

en tournée dans toute la France

■ mercredi 11 octobre - 20h45

théâtre > La tige, le poil et le neutrino

De l'infiniment petit à l'infiniment grand, une biographie du vivant comico-cosmique...

■ vendredi 13 octobre - 20h45

Scène ouverte dans le hall du théâtre
à l'issue de la représentation

marionnettes > jeune public (de 3 à 7 ans)

Ourson et Hérisson Contes de la forêt profonde

De tout petits contes de sagesse, émouvants et cocasses, sur la vie...

■ mercredi 18 octobre - 16h



Place Briet Daubigny, 60200 Compiègne 03 44 92 76 76 • espacejeanlegendre.com

BREVES...

• **L'Institut ILCED** accueille les employés du secteur "emplois familiaux" (en emplois directs ou en association mandataire). Les entretiens ont lieu lors des permanences tous les mercredis de 15h à 17h30 ou sur rendez-vous préalable, au centre social des Acacias, 1 rue Fleurie à Compiègne. Vous pouvez aussi contacter l'association par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h, au 03 44 23 06 12 ou 06 83 42 54 29.

• **L'association "La vie avant tout"** pour les malades du cancer et leurs proches, organise ses rencontres dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. La permanence Accueil, Ecoute et Information aura lieu le mercredi 4 octobre de 14h

à 16h ; les groupes de convivialité se dérouleront les jeudis 12 et 26 octobre de 14h à 16h ; le groupe de parole, le vendredi 13 octobre de 14h à 16h ; la relaxation, le mercredi 18 octobre de 9h à 16h, sur rendez-vous au 06 24 48 52 00.

• **La NAFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques)** propose des groupes de parole en présence d'un psychologue. Prochaine séance le jeudi 5 octobre de 14h à 16h, salle 3 à l'annexe de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.

Renseignements au 03 44 42 37 16.

• **L'Union des Crémâtistes de l'Oise** tient une permanence les 1^{er} et 2^{ème} mercredis de chaque mois de

14h à 16h à l'annexe de l'Hôtel de Ville, bureau A, 1^{er} étage.

• **L'association Oise Alzheimer, antenne de Compiègne**, tiendra ses permanences les samedis 7 et 21 octobre de 10h à 12h, 5 square des Acacias à Compiègne. L'association peut aussi être contactée au 03 44 97 30 98.

• **Le cerf Volant Bleu** qui accueille les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents, est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 15h30 à 18h30, 46 square de la Mare Gaudry à Compiègne. Tous les premiers mardis du mois, un groupe d'échanges se réunit sur un thème.

Renseignements au 03 44 86 98 98.

• **Le Collège Compiégnois Interâges** tiendra son assemblée générale le mardi 3 octobre à 15h, salle de la Victoire. Renseignements au 03 44 20 95 79.

• **Les Associations Familiales Catholiques** organisent une bourse aux vêtements les 9 et 10 octobre, 2 avenue de Huy, Salle Saint Paul à Compiègne. Dépôt des vêtements : lundi 9 octobre de 9h à 16h. Vente ouverte à tous : mardi 10 octobre de 9h à 15h sans interruption (soldes entre 13h30 et 15h). Renseignements au 03 44 20 02 73 ou 03 44 85 25 36.

Adoptez un livre !

Afin de valoriser les collections précieuses qui seront conservées dans l'enceinte du cellier des moines de l'Abbaye Saint-Corneille, une fois ce lieu magnifique du XIII^{ème} siècle restauré, l'association des Amis des Bibliothèques de la Ville de Compiègne lance dès à présent auprès des entreprises du bassin compiégnais et des particuliers intéressés, une vaste opération d'appel à mécénat intitulée "Adoptez un livre !".



Associez-vous à un grand chantier culturel compiégnais : adoptez un livre !



Un exemple de restauration en 2005. Imprimé en 1609, le fameux Atlas de Mercator, dont la reliure était très abîmée, a été restauré et sa reliure refaite plein veau.

Un catalogue répertoriant les ouvrages en attente de restauration est mis à la disposition des futurs mécènes qui pourront ainsi faire un choix éclairé. Photos, description et intérêt particulier des ouvrages, opérations de restauration nécessaires et coût de l'intervention pouvant aller de 250 à 2 500 euros, y sont minutieusement décrits. L'entreprise ou le particulier ayant ainsi participé à la préservation du

patrimoine compiégnais, pourra valoriser ce mécénat au travers notamment d'une exposition annuelle des "livres-filleuls" proposée par l'association des Amis des Bibliothèques et l'utilisation de leurs illustrations à des fins de communication externe (cartes de vœux par exemple).

Renseignements auprès de Juliette Lenoir, Directeur des Bibliothèques de la Ville au 03 44 23 57 56 ou 03 44 23 57 55.

Octobre dans les bibliothèques "Lire en fête" autour d'Antoine de Saint Exupéry



Lire en fête autour d'Antoine de Saint Exupéry
Samedi 14 octobre aux Salles Saint-Nicolas

L'occasion de redécouvrir la force de ce conte philosophique et, au-delà des idées reçues, la vigueur de l'œuvre de Saint Exupéry.

Toute la journée : exposition *Antoine de Saint Exupéry (1900-1944). Du vent, du sable et des étoiles.*

10h à 12h : *Vous êtes tous des Petits Princes.* Animations pour les enfants à partir de 5 ans.

16h : Conférence, *Il était une fois le Petit Prince*, avec Alban Cerisier, éditeur et auteur qui a coordonné l'édition anniversaire pour Gallimard.

20h30 : lecture-spectacle, *Lettre à un otage*, de Saint Exupéry par le comédien Jean-Paul Schintu et le clarinetiste Jean-Marc Fessard

Entrée libre

Rallye lecture 2006 : L'heure de la remise des prix
Jeudi 19 octobre, 17h30
Bibliothèque Jacques-Mourichon

Les Prix seront remis aux 9 lauréats du Rallye lecture 2006 en présence de 3 auteurs jeunesse, Fred Bernard, Anne Vantal et Anne-Marie Desplats Duc. L'occasion de repartir avec un ouvrage dédié puisque les auteurs feront une séance de signature sur place avec La librairie des Signes. La bibliothèque inaugurera ce même jour l'exposition des illustrations originales de l'album *La comédie des agnes*, de Fred Bernard et François Roca, paru chez Albin Michel.

Pour fêter le sixième anniversaire du *Petit Prince*, les Bibliothèques proposent une journée Saint Exupéry.

Une journée pour fêter le livre jeunesse.

Cinéma Les Dianas

A l'occasion de l'opération "Lire en Fête" des 13, 14 et 15 octobre, le cinéma Les Dianas procèdera à la remise du prix au lauréat du concours de nouvelles lancé auprès des Compiégnois. Renseignements au cinéma Les Dianas.

Dans les musées municipaux

Le musée de la Figurine historique propose un atelier d'initiation à la réalisation de figurines, pour les jeunes de 8 à 14 ans, tous les mercredis en période scolaire, de 14h30 à 16h, à partir du 11 octobre.

Inscriptions au Musée de la Figurine historique, place de l'Hôtel de Ville, tél. 03 44 40 72 55. Prix : 51 euros (pour les Compiégnois) et 102 euros (hors Compiègne). Renseignements au 03 44 20 26 04.

Patrick Cauvin à la Bibliothèque Jacques-Mourichon

Jeudi 26 octobre à 20h30



Patrick Cauvin, de son vrai nom Claude Klotz, est auteur de policiers et de romans devenus des best sellers, comme *"L'Amour aveugle"*, *"Monsieur Papà"*, *"Pourquoi pas nous ?"* ou le fameux *"E = mc2 mon amour"*...

C'est pour évoquer son œuvre et ses sources d'inspiration et notamment son dernier roman, *Bélangé*, paru chez Albin Michel, qu'il vient rencontrer Ses lecteurs compiégnais.

Exposition : "L'Art de la Fibre...la Fibre de l'Art : naissance et mutations"

Du 23 septembre au 29 octobre à l'Espace Saint-Pierre des Minimes

A l'initiative de Raymond Vault, conseiller municipal, l'association Arellis, fondée en 1977 pour le développement, la création et la diffusion de la tapisserie, propose un itinéraire original qui conduit le visiteur à découvrir comment l'art de la technique classique de la tapisserie sur métier de lisses a "exploré" en différentes propositions et démarches contemporaines. Les artistes s'expriment en toute liberté. Certains innoveront par l'utilisation de matériaux tels que le métal, le papier, le bois... d'autres quittent le mur et se déploient dans l'espace.

Exposition ouverte au public du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Tél. 03 44 40 84 83.



Les Automnales du château de Compiègne

Ces "Moments musicaux" qui renvoient aux "Séries" lancées par Napoléon III et l'imperatrice Eugénie dès 1856 sont organisés pour la deuxième année consécutive par le musée national en collaboration avec l'association "Les concerts romantiques" et vous proposent de vivre des moments inoubliables.

- **Samedi 7 octobre à 18h30** : Récital Jeunes talents à découvrir, avec Anna Destraël, mezzo colorature et Maciej Pikulski, piano. Œuvres de Mozart, Rossini, Offenbach, Boieldieu, Hahn, Messager.

- **Samedi 21 octobre à 18h30** : Invitée d'honneur 2006, Mireille Delunsch, soprano accompagnée par Maciej Pikulski, piano.

Œuvres de Lecocq, Offenbach, Rossini.
Réservations au 03.44.38.47.35

Les Vendredis de Compiègne
Visites-conférences "La princesse Mathilde, surnommée "Notre-Dame des Arts", les vendredis 6, 13 et 20 octobre à 15h. Durée : 1 heure.
Tarif : 4,50 euros

• **La Société Historique de Compiègne** propose plusieurs conférences au cours du dernier trimestre 2006 :

- **Samedi 7 octobre à 15h**, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville : "La Congrégation Notre-Dame de Compiègne, de 1649 à 1772", par Marie-Claire Tihon.

- **Samedi 4 novembre à 15h**, salle du Conseil : "Les retables en bois sculptés de l'Oise", par Philippe Bonnet-Laborderie.

- **Samedi 9 décembre à 14h30**, au lycée Pierre d'Ailly : "Les procès-verbaux de la Société populaire de Crépy-en-Valois (1793-1795)", par Jacques Bernet - séance commune avec la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne.

• **La Société d'Histoire moderne et contemporaine** organise :

- **Samedi 14 octobre à 14h30**, au lycée Pierre d'Ailly : son assemblée générale suivie d'une conférence de Jean-Pierre Besse, "Il y a 70 ans, le Front populaire dans l'Oise".

- **Samedi 18 novembre de 10h à 16h** : une excursion sur "Les pas des soldats italiens en France pendant la Première Guerre mondiale" organisée et commentée par J. Sapori et J. Vedovati.

- **Samedi 9 décembre à 14h30** : séance commune avec la Société Historique de Compiègne (voir ci-contre)

- **Samedi 20 janvier à 14h30**, au lycée Pierre d'Ailly : conférence de Julien Sapori, commissaire divisionnaire et historien, "L'exil et la mort de Joseph Fouché (1759-1820)".

Au Théâtre Impérial

Les 1^{er} et 8 octobre, "Les Caprices de Marianne", nouvelle production lyrique du Théâtre Français de la Musique : quand amour et amitié sincère se mêlent au jeu, déguisement et malentendu...

Dimanches 1^{er} & 8 octobre à 17h30



Opéra création TFM «Les Caprices de Marianne» de Henri Sauguet – Livret de Jean-Pierre Grédy d'après la pièce de Alfred de Musset

Oeuvre emblématique dans la carrière du compositeur Henri Sauguet ; œuvre d'envergure avec 9 solistes (I. Philippe, M. Damonte, A. Noguera, S. Malbec-Garcia, M. Lécroart, L. Muzin, M. Vidal et J-P Descheix) ; œuvre qui reçut un accueil triomphal lors

de sa création à Aix-en-Provence en 1954, qui joue sur l'instabilité dramatique et traduit très finement la situation psychologique des personnages ; un subtil divertissement.

Dimanche 15 octobre à 17h30



«Les jeux de l'amour & d'Offenbach» Ce devait être «Raphanel Folies» mais Ghyslainé Raphanel a encore mieux : un spectacle musical autour des œuvres d'Offenbach mis en scène par Yves Coudray avec le baryton Franck Leguérinel et la pianiste Hélène Blanc.

Dimanche 22 octobre à 17h30

Récital piano et violon de Pascal Godart et Nicolas Dautricourt



Pascal Godart fait partie de cette génération de pianistes dont la montée en puissance, la maîtrise du son et l'intelligence du propos font de chaque concert un événement.



Archet souple et généreux, Nicolas Dautricourt est un musicien sensible aux phrases aussi larges que ses épaules.

Réservations au 0825 000 674

L'Ecoinçon installe ses "Samedis d'artistes"

Une charmante boutique d'encadrement à l'enseigne de "L'Ecoinçon" située au 44 de la rue Saint-Joseph. C'est ici que Chantal de Dieuleveult et ses amies se sont installées voici quelques mois, avec, au premier étage, un atelier voué bien sûr à l'encadrement et ses techniques.

Les "élèves" peuvent y découvrir les secrets d'un cadre réussi, suivre des cours d'initiation tout autant que de techniques évoluées. Des stages sont également proposés au sein de cet atelier où règne une bonne humeur communicative. C'est là aussi que les expositions agrémentées d'une nouveauté baptisée "les

samedis d'artistes" sont organisées. "Tous les mois nous souhaitons promouvoir un artiste, animer l'atelier en le faisant connaître. Donner envie aux visiteurs de se lancer eux aussi, ou plus simplement de découvrir une technique en matière de pastel, de peinture à l'huile, de sculpture. En fait nous voulons donner un éclairage sur ce qui se fait" confie Chantal. Les prochains samedis d'artistes auront lieu le 13 octobre avec Isabelle Laurent, le 4 novembre après-midi avec M. Pigula, figuriniste, et le 2 décembre avec M. Phung, aquarelliste. Renseignements au 03.44.20.37.09.

www.compiègne.encadrement@wanadoo.fr



Expositions :

- **Du 14 au 28 octobre** : Isabelle Laurent, peintre amateur exposera ses huiles.
- **Le 4 novembre après-midi**, Jean-Luc Pigula, exposera ses figurines et mettra en place des scénettes de batailles napoléoniennes.
- **Du 2 au 16 décembre**, M. Phung présentera ses aquarelles.

"Compiègne, terre d'accueil pour les harkis"

C'est un livre-témoignage. C'est aussi le rappel du sacrifice de milliers d'hommes dont le seul tort fut d'avoir servi la France au cœur du conflit qui avait pour cadre leur terre algérienne. Contraints à l'exil, les harkis ont en premier lieu vécu de longues années dans des camps de réfugiés. D'autres ont eu la chance d'être accueillis en des cités plus hospitalières. C'est ce que raconte l'ouvrage signé de Francis Mauro et Bathoche Mahious intitulé "Compiègne, terre d'accueil pour les harkis" paru aux éditions 1900-2050.

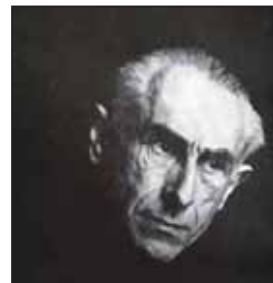
"Grâce au maire de Compiègne de l'époque, Jean Legendre, nous avons rencontré la chaleur humaine" avoue un témoin dans cet ouvrage. De fait, des centaines de harkis furent reçus, hébergés, beaucoup ont pu trouver un emploi et nombreux étaient les harkis au sein même des services municipaux. Ce livre rappelle tout cela.

En vente auprès de Francis Mauro, 12 route de Paillart, 60120 Breteuil - Tél. 03 44 07 05 59, au prix de 17 euros.



Nouvelles voies de la ZAC du Camp de Royallieu : la rue Jean-Jacques Bernard

Francis de Tristan Bernard, Homme de lettres, Jean-Jacques Bernard est arrêté par la Gestapo lors de la rafle dite des notables le 12 décembre 1941. Il transite par l'École militaire avant d'être transféré au camp de Compiègne-Royallieu.



Jean-Jacques Bernard à sa libération du camp de Royallieu (13 mars 1942).

Son état physique déplorable le mène à l'infirmerie du camp des Russes. Il est libéré le 13 mars 1942 et retrouve sa famille ; il écrit alors «LE CAMP DE LA MORT LENTE», récit d'où sont extraites les quelques lignes ci-dessous : «Nous commençons donc à nous rendre compte de la sorte de persécution qui nous était réservée. Sauf les deux appels quotidiens, on nous laissait à peu près tranquilles. On ne nous imposait aucun travail. Mais on nous séparait du reste du monde et cela de plus en plus car les barrières se fortifiaient chaque jour entre nous et les camps voisins. Nous n'avions droit à aucune lettre, à aucun paquet ; même les premiers envois que les nôtres tentèrent de nous faire parvenir par la Croix-Rouge furent refusés. Il y eut alors des envois de la Croix-Rouge collectifs pour lesquels nos familles firent des efforts prodigieux, des envois qui auraient suffi à assurer notre subsistance pendant quelques semaines. De ces envois, que parvint-il jusqu'à Royallieu ? De ce qui parvint,

on commença par faire quatre parts proportionnelles pour chacun des quatre camps, bien que les trois autres fussent régulièrement ravitaillés. Ainsi, des envois faits pour mille hommes furent partagés, au moins ce qu'il en restait, entre six mille. Et le peu qui parvenait jusqu'à notre camp se traduisait par la distribution d'un biscuit par tête ou d'une demi-orange ou de deux morceaux de sucre. On semblait ainsi faire preuve de générosité en donnant à nos familles l'illusion de nous ravitailler ; et tout cela finissait en fumée. Système savant, système raffiné, système de laboratoire. Oui, nous commençons à comprendre : le camp de la mort lente... »

Jumelages

Infos jumelages

- **Lundi 2 octobre de 18h à 19h30** : Rencontre-conversation avec l'association Compiègne-Landshut, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Tous les mardis de 16h à 20h** : cours d'allemand (avancés, débutants, moyens) avec l'association Compiègne-Landshut, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Le mardi à partir de 20h** : Jeu de Go avec l'association Compiègne-Shirakawa à la Brasserie Parisienne.
- **Mercredi 4 octobre à 20h30** : "L'heure italienne" avec l'association Compiègne-Arona, au Grand Café, place de l'Hôtel de Ville.
- **Judi 5 octobre de 20h à 22h** : Cours avancé de japonais avec l'association Compiègne-Shirakawa, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Les 7 et 8 octobre** : Week-end à Wiesbaden avec l'association Compiègne-Landshut.
- **Lundi 9 octobre de 18h30 à 20h** : Nancy's Happy Hours avec l'association Compiègne-Bury St-Edmunds, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Mardi 10 octobre à 19h30** : Soirée Stammtisch avec l'association Compiègne-Landshut au restaurant

- Le Haras, 8 rue St-Lazare. Contact : Madame Bilbault, la présidente, tél. 03 44 20 10 18.
- **Judi 12 octobre à 19h30** : Dîner de rentrée avec l'association Compiègne-Arona au restaurant L'Alsace, 42 avenue de l'Armistice. Inscriptions avant le 3 octobre auprès de la présidente Françoise de Buyer, 9 rue des Pommernelles à Compiègne.
- **Judi 12 octobre de 20h à 22h** : Origami avec l'association Compiègne-Shirakawa, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Samedi 14 et 28 octobre à 14h30 et 17h30** : Initiation au polonais avec l'association Oise-Elblag, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Judi 19 octobre de 20h à 22h** : Cours débutant de japonais avec l'association Compiègne-Shirakawa, salle annexe de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance.
- **Samedi 21 octobre** : visite de l'Opéra Garnier et du musée Grévin avec l'association Oise-Elblag. Renseignements au 03 44 86 62 06, le lundi et le mardi.
- **Samedi 28 octobre à 18h** : messe à l'église Saint-Lazare avec l'association Oise-Elblag.

Renseignements au 03 44 40 72 48

Manifestations

La Fête de la Science à l'UTC

13, 14 et 15 octobre au Centre de Recherches

A l'occasion de la Fête de la Science, l'UTC vous ouvre les portes de son Centre de recherches pour un "Village de la technologie" le 13, 14 et 15 octobre : venez discuter avec les chercheurs, découvrir les thèmes de la recherche actuelle, manipuler des objets et des machines, réaliser vos propres expériences ! 40 sujets sont proposés, de manière simple et amusante, par les laboratoires de l'UTC en partenariat avec des entreprises, des associations et des établissements scolaires.



- Découvrez les nouvelles voitures : elles se garent toutes seules et sont capables d'éviter les collisions.
- Participez aux animations par les enfants des Clubs technologiques : acoustique, vélo, Internet, ...



Horaires d'ouverture :

Vendredi 13 et samedi 14 octobre de 9h à 18h
Dimanche 15 octobre de 13h30 à 19h
Entrée gratuite
Accueil : Hall BESSEL, Centre de recherches de Royallieu, rue du Docteur Schweitzer à Compiègne.

Pour les groupes, il est possible de s'inscrire pour bénéficier d'une visite guidée du Village de la technologie accompagné d'un étudiant de l'UTC. Renseignements et inscriptions au 03 44 23 49 94 ou par le site Internet <http://www.utc.fr/fetedelascience>.

La Fête de la Science est organisée par le Ministère délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur et est soutenue par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil général de l'Oise, l'Agglomération de la Région de Compiègne, la Ville de Compiègne et PICARDIE CSTI.

Quelques exemples du programme de cette année :

- Découvrez les deux pôles de compétitivité à vocation mondiale : Industries et agro-ressources, la transformation et la valorisation des ressources agricoles et i-trans, les systèmes de transports innovants.
- Repartez avec votre porte-clés gravé et personnalisé avec votre profil en utilisant un logiciel de modélisation et une machine à commande numérique.
- Découvrez les sources d'eau potable de l'agglomération de Compiègne et comment sont traitées les eaux qui alimentent votre maison.

- Taguez virtuellement les murs (c'est aussi amusant et cela ne fait pas de dégâts !), découvrez des cellules intelligentes capables de mesurer la toxicité des produits pharmaceutiques, découvrez l'eau en poudre et expérimentez les ambiances lumineuses nocturnes.
- Même la momie du musée Vivenel participe à la Fête de la Science : elle vient passer son scanner !



29^{ème} Salon d'automne du Foyer des Arts

Du vendredi 6 au dimanche 15 octobre aux salles Saint-Nicolas



salles Saint-Nicolas, à l'occasion du 29^{ème} Salon d'automne du Foyer des Arts.

Membres de l'association ou venus de l'extérieur, les artistes traduiront la diversité de leurs inspirations et de leurs modes d'expression au travers d'œuvres originales utilisant les différentes techniques des arts plastiques : peinture à l'huile ou acrylique, aquarelle, pastel, et aussi sculpture.

Le prix de la Ville de Compiègne sera décerné par le sénateur-maire de Compiègne, Philippe Marini, lors du vernissage du salon, le samedi 7 octobre à 18h30.

Le public pourra lui aussi saluer la qualité des œuvres présentées en profitant de sa visite pour voter. Au terme de cette exposition, le

dimanche 15 octobre à 19h, sera ainsi remis le prix du public.

Comme de coutume un invité d'honneur sera la vedette de ce 29^{ème} salon. Il s'agit cette année de Norman Calabrese, artiste international bien connu à Compiègne puisqu'il a exposé il y a quelques années à l'Espace des Minimes. Le public pourra découvrir à cette occasion ses œuvres les plus récentes.

Le Salon du Foyer des Arts sera ouvert au public de 14h à 19h en semaine et de 10h à 19h les samedis et dimanches.

L'entrée est gratuite.

Renseignements au 06 81 03 38 12

Du vendredi 6 au dimanche 15 octobre, près de 80 exposants présenteront leurs œuvres aux

Au Ziguodrome

Vendredi 13 octobre à 20h30
Lux in Tenebris



Au-delà du petit monde de foire de Paduk, bateleur, de Lind, son acolyte et de Madame Hogge, tenancière de "maison", nous parviennent les échos et les remous de notre propre monde : les liens entre information, pouvoir et manipulation. Cette farce met à nu le grotesque des personnages, tour à tour victimes du désir de pouvoir et prêt à tout pour le gagner.

Spectacle Théâtre de la Ramée.

Réervations au 03 44 09 37 53

Tarif : 13 euros - Etudiants : 9 euros

Samedi 21 octobre à 20h30

• *Manau*

Musique celtique

Depuis l'été 1998, le rap celtique est sur toutes les ondes ! Manau, composé de Martial, Cédric et R.V. (Hervé), 3 garçons de banlieue parisienne qui revendiquent leurs racines bretonnes. Après l'immense succès de La tribu de Dana, et plus de 1 700 000 singles vendus, Manau enchaîne avec Panique Celtique.

Cela fait plusieurs années que tous les trois utilisent les platines et qu'ils évoluent dans l'univers de la musique, entre rap, groove et techno. S'intéressant aux légendes celtes, l'inspiration est venue !

Concert "Notes Bleues"

Tarif : 20 euros - Etudiants : 15 euros

Billets disponibles sur place ou sur réservations : FNAC, Carrefour, Géant, Tél. 0 892 68 36 22

www.fnac.com

Compiègne Musique

Renseignements au

03 44 23 34 46

www.ziguodrome.com

Concert

Samedi 14 octobre à 20h30 à l'église Saint-Antoine



Le Requiem de Mozart

Pour soli, chœur et orchestre
Orchestre Collegno et chœur de Ménestrel
Direction : Alain Rémy

Prix des places : 15 euros - Etudiants et jeunes (- de 21 ans) : 8 euros - Enfants (- de 8 ans) : gratuit

Fête des quartiers

Samedi 7 octobre

- **Brocante de quartier**, le 7 octobre de 8h à 19h, rue Alexandre Dumas. Inscriptions auprès de Nadia Goual au 03 44 20 91 77.

- **Jeux, tournois et stands** de diverses associations qui présenteront leurs activités, le 7 octobre après-midi, dans la cour de l'école Philéas Lebesgue.

- **Grand spectacle gratuit** le 7 octobre à partir de 20h, dans la cour de l'école Philéas Lebesgue.

- **Exposition "Les Soldats Africains dans l'armée Française"**, les 7 et 8

octobre, salle des associations, rue Edmond Rostand. Organisée par l'association des Musulmans de Compiègne (AMC), la Ville de Compiègne (Service Animations des Quartiers) et les associations patriotiques

Samedi 7 octobre :

12h - Inauguration de l'exposition
18h - Conférence du Colonel Michelet, historien.

Dimanche 8 octobre :

Exposition ouverte au public de 10h30 à 17h

Renseignements au 03 44 20 91 77.

C hâteau de Compiègne

Exposition exceptionnelle : Louis XVI et Marie-Antoinette à Compiègne

25 octobre 2006 - 29 janvier 2007



En introduction, des plans et dessins d'architecture de Gabriel et de son successeur Le Dreux de La Châtre mettent en évidence la qualité du programme, expression du classicisme le plus pur, ainsi que sa mise en œuvre progressive.

Puis la Salle des gardes et l'Antichambre double accueillent la reconstitution de plusieurs pièces des appartements de la famille royale, notamment de la Chambre du Roi et de son Cabinet intérieur.

Le parcours se poursuit par la visite du Salon des jeux de la Reine et du Cabinet du Conseil, dans lesquels sont exposées les œuvres provenant de ces décors et prêtées à cette occasion.



“L”

exposition Louis XVI et Marie-Antoinette à Compiègne permet de retrouver la splendeur des aménagements intérieurs du

château de Compiègne poursuivis jusqu'en 1792, à la veille de l'avènement de la République.

Ce sont les commandes pour Louis XVI, dispersées à la suite des ventes révolutionnaires en France et à l'étranger, que le château de Compiègne rassemble dans cette exposition", explique Emmanuel Starcky, directeur du Château de Compiègne.

Cette exposition réunit plus de soixante-dix œuvres et objets d'art : portraits royaux, mobilier, bronzes d'ameublement, étoffes précieuses, peintures et sculptures de l'ancien décor, dessins préparatoires et plans d'architecture, qui tous proviennent des collections du château et de celles des musées du Louvre, des châteaux de Versailles et de Fontainebleau et du Mobilier national.

Découvrez le mobilier de Louis XVI et de Marie-Antoinette

Horaires : Ouverte tous les jours sauf le mardi, le 25 décembre et le 1^{er} janvier, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h (dernière admission 17h15).

Prix d'entrée : Individuels : 6,20 euros (plein tarif) - 4,70 euros (tarif réduit), incluant les collections permanentes. Groupes : Visites libres ou visites-conférences - Réservations obligatoires au 03 44 38 47 02.

- Visites-Conférences autour de l'exposition : jeudi 26 octobre à 16h30, lundi 30 octobre à 15h. Durée : 1 heure. Tarif : 4,50 euros.

E space Jean Legendre

Zanzibar présente "Sang et Or", ou le nouveau cirque d'autrefois

Un chapiteau planté sur la pelouse du stade Lucien-Genaille va abriter les cinq représentations que donne la compagnie Zanzibar à Compiègne. "Sang et Or" est le titre de ce spectacle présenté par l'Espace Jean-Legendre qui puise ses racines dans la tradition du cirque et offre en même temps une authentique originalité.



“Sang et Or”, c'est la pleine illustration du spectacle vivant, fruit d'une coproduction entre la compagnie Zanzibar et l'Espace Jean-Legendre. "Voici deux ans nous avions déjà joué ici le spectacle "Mano a mano". A la suite de cette rencontre nous avons sollicité l'Espace pour mener cette coproduction", confirme Jef Odet, concepteur et acteur de ce spectacle, par ailleurs directeur de la compagnie.

Sur la piste treize artistes et cinq musiciens créent leur univers. Les numéros se succèdent, et quand le public admire la souplesse d'un trapéziste, il vibre aussi devant les prouesses des voltigeurs, les facéties du clown contorsionniste ou la chute libre d'un acrobate qui glisse sur le mât chinois. Même Nuage, le

cheval de la troupe, apporte sa complicité à la réussite du spectacle. En cinq représentations, trois mille personnes pourront goûter au charme de ce "Sang et Or". Un spectacle riche d'exploits et de fantaisie, qui allie la virtuosité des artistes, au délicieux mélange de poésie et de liberté qui fait la signature du cirque Zanzibar. Courrez-y !

Sous chapiteau au Stade Lucien Genaille

Dimanche 15 octobre à 16h
Mardi 17 octobre à 20h
Vendredi 20 octobre à 20h
Samedi 21 octobre à 20h45
Dimanche 22 octobre à 16h

Réservations :
Espace Jean Legendre
au 03 44 92 76 76

Les permanences de vos députés

Le député de Compiègne-nord, tient ses permanences les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois, de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville.

On peut également le rencontrer sur rendez-vous au 03 44 40 73 37.

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

COMPIEGNE
NOTRE VILLE

Co-directeur de la publication :
Philippe Marini

Co-directeur de la publication :
Annick Charléty

Réalisation :

Service Communication (Ville de Compiègne)

Couverture : Stéphanie Forestier

Impression : Imprimerie Valade

Régie publicitaire : B&L associés

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 COMPIEGNE Cedex
www.compiègne.fr